

• PREMIER SEMESTRE 2009 :

8 février :
Déjeuner organisé par l'association "Dans les pas de Sainte Agathe" à midi à la Salle des Fêtes.

Du 9 février au 20 février :
Ouverture du Centre de Loisirs "La Ferme Joy". Inscriptions au Centre Social du 29 janvier jusqu'au 4 février.

14 février :
Matinée Diots/Patates proposée par le Ski Club à partir de 9h sous les Halles.

14 et 15 février :
Tournoi régional de badminton à la salle polyvalente des Loipes ainsi qu'au COSEC de 9h à 20h le samedi 14 février et de 9h à 19h le dimanche 15 février. Tournoi ouvert aux licenciés de la Fédération Française de Badminton.

15 février :
Assemblée Générale de l'ANACR à partir de 15h30 à la Salle des Fêtes.

Jusqu'au 20 février :
Exposition "Lumières du Maghreb" à l'Espace Culturel. Entrée libre.

20 février :
Soirée "La Verp'Hier" à 20h30 à la Salle des Fêtes avec Jean Rabilloud.

22 février :
Matinée Boudins organisée par l'A.C.C.A. à partir de 8h sous les Halles.

Du 23 février au 27 mars :
Exposition "Les sorcières" à l'Espace Culturel. Entrée libre.

27 février :
Serge Papagalli à 20h30 à la Salle des Fêtes pour son spectacle humoristique "Manger pour ne rien dire".

1^{er} mars :
Thé dansant de la FNACA à partir de 14h30 à la salle polyvalente des Loipes, animé par l'orchestre Fred Bambino. Entrée : 8 euros. Renseignements et réservations au 04 74 94 00 17

3 mars :
Conférence U.T.A. par Christine CHAFFARD sur le thème « Les Pyrénées : le Somport, Roncevaux et la chanson de Roland... » à 14h à la Salle des Fêtes.

3, 5 et 6 mars :
Bourse aux vêtements organisé par le "Groupe Idées" au Centre Social.

6 mars :
Loto du collège à partir de 19h30 à la salle polyvalente des Loipes.

7 mars :
Qualificatif pour les championnats de France de Tarot (3^{ème} et 4^{ème} divisions) à partir de 13h à la salle de l'Orangerie.

8 mars :
Journée Internationale de la Femme.

13 mars :
Comédie "Presse Pipote" avec entre autres Danièle Gilbert et Olivier Lejeune à 20h30 à la Salle des Fêtes.

14 mars :
Concours intersociétaires du club de Tarot à partir de 20h à la Salle de l'Orangerie.

Soirée "pâilla" proposée par la chorale "La Coda" en partenariat avec Avenir XV à partir de 20h à la salle polyvalente des Loipes.

19 mars :
Commémoration par la FNACA du Cessez-le-Feu en Afrique du Nord à 18h30 au Monument aux Morts.

20 mars :
Rencontre avec l'auteur Julien Bousquet pour son livre "Un gamain de la Burbanche" à 18h30 à la médiathèque André MIRAUX.

Fête Irlandaise - Concert à 20h30 à la Salle des Fêtes.

21 et 22 mars :
20^{ème} édition du Salon des Vins, de la gastronomie et des produits du terroir organisé par l'ALEV à partir de 10h à la salle polyvalente des Loipes.

21 mars :
Programmation du service Culture de la C.A.P.I. : Conte et cirque "Le pêcheur et sa femme" par la compagnie Nicole et Martin à 18h30 au Jardin de Ville sous chapiteau.

Renseignements/Billetterie : 04 74 80 71 90.

24 et 25 mars :
Programmation du service Culture de la C.A.P.I. : Conte et cirque "Les musiciens de Brême" par la compagnie Nicole et Martin à 18h30 au Jardin de Ville sous chapiteau.

Renseignements/Billetterie : 04 74 80 71 90.

28 mars :
Finale régionale par équipe de tarot et qualificatif pour les championnats de France toutes divisions de 13h à 2h du matin à la petite et grande salle polyvalente.

Recette de cuisine

Les recettes gourmandes de Geneviève

En ces temps de récession, ne rien gaspiller est important. Avec des restes de pain et un peu de temps, on peut préparer un bon dessert.

Gâteau express aux fruits secs

- Liste des ingrédients
- ½ baguette de pain rassis
- ¼ litre de lait
- 2 oeufs
- 1 verre de sucre en poudre
- 1 sachet de sucre vanillé
- Des raisins secs, abricots secs, pruneaux

28 mars :
Nettoyage de printemps. Rendez-vous sur le parking face à la médiathèque à 9h. Casse-croûte offert par la mairie à 13 h. Inscriptions en mairie jusqu'au 25 mars (au-delà de cette date, chaque participant devra se munir de ses propres gants).

29 mars :
Matinée Saucisses sous les Halles organisée par la Fanfare Vulpienne de 8h à 13h.

Tournoi interne de badminton à la salle polyvalente des Loipes de 9h à 17h.

31 mars :
Conférence U.T.A. par Christine Chaffard sur le thème du "Caminio Francés" à 14h à la Salle des Fêtes.

Du 1^{er} avril au 30 avril :
Exposition "Livres de Parole" à l'Espace Culturel.

2 avril :
Assemblée Générale de Sainte Agathe à la Salle des Fêtes. Horaires à déterminer.

3 avril :
Spectacle musical "Let Hit be" proposé par "The Beatles a capella" à 20h30 à la Salle des Fêtes.

5 avril :
Repas anniversaires du club du Batou à midi à la Salle des Fêtes.

11, 12 et 13 avril :
Tournoi International Benjamins de Football organisé par le CSV Foot au stade des Loipes. Début du tournoi le samedi 11 avril à 14h avec 24 équipes participantes. Finale le 13 avril aux alentours de 16h30 au stade des Loipes.

18 avril :
Concours 32 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} division organisé par l'A.S. Boules de midi à 23h au Jardin de Ville.

Concours intersociétaires du Club de Tarot à la salle polyvalente des Loipes à partir de 20h.

19 avril :
Salon du disque et de la BD organisé par l'association "Sur le Côté" à la salle polyvalente.

24 avril :
Finale du 32 doublettes (A.S. Boules) de 13h à 23h au Jardin de Ville. Comédie "Pauvre France" à 20h30 à la Salle des Fêtes.

Du 6 mai au 4 juin :
Exposition "Corto Maltese" à la médiathèque André MIRAUX.

8 mai :
Commémoration de la Fin de la Seconde Guerre mondiale. Rendez-vous devant la Salle des Fêtes pour le défilé à 10h30 jusqu'au Monument aux Morts. Cérémonie officielle à 10h45 suivi du banquet.

Du 14 au 29 mai :
Exposition "Images" par les élèves du collège Anne Frank à l'Espace Culturel.

16 mai :
Foire de la Saint Denis
Gala annuel d'Acrocorique à 20h30 au COSEC.

Spectacle humoristique "Pourquoi les hommes n'écoutent jamais rien et les femmes ne savent pas lire les cartes routières" à 20h30 à la Salle des Fêtes avec Niki Zischka et Lionel Buisson.

17 mai :
Assemblée Générale du Ski Club à la Salle des Fêtes.

Concours régional par équipe de Twirling Baton de 9h à 18h à la salle polyvalente des Loipes.

1^{er} juin :
Challenge de pétanque de la municipalité. 64 tête-à-tête, toutes catégories, toutes divisions de 6h du matin à 23h au Jardin de Ville. 32 doublette de 13h à 23h au Jardin de Ville.

4 juin :
Finale du challenge de pétanque de la municipalité au Jardin de Ville suivi d'un casse-croûte offert aux participants à la salle de l'Orangerie.

6 juin :
Concert d'été de la chorale "La Coda" à 20h30 à la Salle des Fêtes.

13 juin :
Gala annuel de danse du centre social à 20h30 à la salle polyvalente des Loipes.

20 juin :
Nuit du Scrap au centre social de 14h jusqu'au bout de la nuit.

21 juin :
Fête de la Musique et de l'Été au Jardin de Ville à partir de 16h. Vide grenier organisé par le CSV Foot de 8h à 18h au stade Galois. Inscriptions après le Tournoi International de Foot. Renseignements au 06 84 75 21 07.

26 et 27 juin :
Festimusic au Jardin de Ville.

(dénouautés), noix de coco râpée ou des fruits frais selon la saison.

Faites tremper les fruits secs dans un mélange de thé ou de tisane aux fruits et rhum (pour accélérer, passer 3mn au micro-onde).

Faites tremper le pain dans le lait, les oeufs, le sucre et le sachet de sucre vanillé.

Ensuite, mixez le pain "trempé", et disposez dans un moule à cake (de préférence en silicone) la moitié de la mixture. Posez une couche avec les fruits secs (ou frais) et rajoutez le reste de pain en parsemant sur le dessus la noix de coco râpée.

Cuire aux micro-ondes durant 10 à 13mn chaleur maximum.

Ce gâteau, délicieux et facile à préparer, peut être ervi avec une crème anglaise.

Naissances : pour s'attendrir...

CASCINO Louna Odette née le 22/09/2008
GUSHANI Ramazan né le 24/09/2008
PEYRE Cameron née le 24/09/2008
BENCHHEB Raouène née le 27/09/2008
TARIN Nos né le 27/09/2008
GAVAZI Linard né le 29/09/2008
AKAR Irem née le 01/10/2008
MEHMETI Ela née le 01/10/2008
PIEGAY Elliott né le 03/10/2008
YAMAN Sheyma née le 06/10/2008
BEGESI Yassin né le 16/10/2008
AULLEN Baptiste né le 17/10/2008
HOUSSARD Baptiste né le 24/10/2008
MONJOIE Enzo né le 26/10/2008
BOURJIER Liou Paule née le 31/10/2008
BELA Edrina Leila née le 03/11/2008
ÓZALP Hasan Furkan né le 03/11/2008
OSMANI Altima née le 05/11/2008
MAZOUZI Nasser Kais né le 09/11/2008
PELLERIN Solène Marie née le 13/11/2008
KANTONHEV Victoria Zara Suhara née le 20/11/2008
KUNT Egehan né le 25/11/2008
OUAHNICH Lenny né le 02/12/2008
LE HIR Eloane née le 11/12/2008
BENMAAROUF Marwane Ahmed né le 13/12/2008
GENET Lucie Alice Marie née le 23/12/2008
KURNAZ Medine Nur née le 27/12/2008
ROUJABAH Maissa Malak née le 28/12/2008
BENSADIA Abdallah Achraf né le 29/12/2008
VIAL Arthur Louis né le 29/12/2008

Mariages : pour se réjouir...

Sébastien BRIGNON et Béatrice Cécile DEVIDAL le 27/09/2008

Mickaël Eric DUFOUR et Magalie DE CRUZ le 27/09/2008

Fatih KELES et Aliye MARAZ le 11/10/2009

Frédéric Gérard NIDA et Stéphanie Gilliane SEMET le 18/10/2009

Mamdouh MANSOUR et Candice Marie Victorine QUINON le 06/12/2008

Murat ARIKAN et Sati ZORLUER le 13/12/2008

Pascal Aimé Joseph THOMAS et Julie Christine PICCA le 20/12/2008

Martin MARTIROSYAN et Saida AHMEDOVA le 27/12/2008

Mustafa KUNT et Rukiye DEMIREL le 27/12/2008

Décès : pour se souvenir...

Joséphine Pauline RECCO veuve CORTÉS âgée de 92 ans, le 05/08/2008

Youcef DJOUAHRA âgé de 56 ans, le 17/10/2008

Pierre Alphonse Jean-Baptiste VIAL âgé de 64 ans, le 27/10/2008

Marie Ludovie Caroline CLÉMENT née VIALETTE âgée de 95 ans, le 31/10/2008

Stéphanie Emilie GOUJON âgée de 22 ans, le 04/11/2008

Yves SALEH âgé de 65 ans, le 04/11/2008

Lydie Renée MATHON née BRUNAT âgée de 96 ans, le 20/11/2008

Antonio LOMBARDI âgé de 68 ans, le 22/11/2008

Marie Rose Augustine MARTY née CALLUS âgée de 84 ans, le 04/12/2008

Germaine Emilienne MORIS née BERNARD âgée de 83 ans, le 05/12/2008

Hélène Marie AILLOUD née CUAZ-PÉROLIN âgée de 86 ans, le 08/12/2008

Yvette Lucienne Philomène CHAPPUIS née MONTAGNON âgée de 76 ans, le 07/12/2008

Brigida Maria GIUPPONI née DE CONTI âgée de 81 ans, le 17/12/2008

Flora Georgette FLEURY née CUISSARD âgée de 85 ans, le 30/12/2008

La Verpillière

Le magazine de la Ville de La Verpillière.



Sommaire

- **Le Mot du Maire** p 3
- **Destin de vulpillien** p 5
- **Vie municipale** p 6
- **Environnement** p 11
- **Dossier du Mois** p 12
- **Vie culturelle** p 14
- **Vie scolaire** p 15
- **Vie économique** p 16
- **Urbanisme et Travaux** p 18
- **Vie associative** p 20
- **Retour en images** p 22
- **Agenda** p 24

Urgences SAMU

Le SAMU – Centre 15 du CHU de Grenoble poursuit une démarche d'amélioration de la réponse aux appels de la population de l'Isère, en séparant progressivement, afin de mieux les traiter, les flux d'appel entre :

- les urgences ou risques vitaux,
- les conseils médicaux et demandes de visite à domicile de médecin généraliste.

Pour l'ensemble des acteurs, l'enjeu de ce projet est de permettre au numéro 15 de redevenir une ligne consacrée en priorité aux urgences médicales et risques vitaux.

La séparation des appels se traduit, depuis le 1^{er} juin 2008, par la création d'un nouveau numéro de téléphone départemental dédié à la réponse médicale, aux demandes de conseil téléphonique ou de visite à domicile par un médecin généraliste :

0810.15.33.33.

Ce numéro d'appel unique pour l'Isère est accessible en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

Il s'agit d'un numéro AZUR facturé sur la base d'un appel local à savoir 0, 14 Euros l'appel quelle que soit la durée (tarif en vigueur au 1^{er} juin 2008).

Services de la Mairie

Mairie

Place du Docteur Ogier
38290 La Verpillière
Téléphone : 04.74.94.00.03.
Télécopie : 04.26.38.40.40.
E-Mail : contact@laverpilliere.eu

Espace Culturel "Ancienne Mairie"

Place Joseph Serlin
Téléphone : 04.26.38.40.26.
ATTENTION : nouveaux horaires à compter du 1^{er} novembre
les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30,
le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h/14h à 18h,
samedi 21 février de 9h à 12h
samedi 7 mars de 9h à 12h
samedi 28 mars de 9h à 12h
samedi 18 avril de 9h à 12h

Centre Social Municipal "Porte Dauphine"

Avenue du Général de Gaulle
Téléphone : 04.26.38.40.20.

Centre Communal d'Action Sociale

Avenue du Général de Gaulle
Téléphone : 04.26.38.40.10.

Horaires de la Dècherière

- le lundi, mardi, jeudi de 13h à 18h
- le mercredi de 6h30 à 18h
- le vendredi de 6h30 à 18h
- le samedi de 8h à 18h

Ecole de musique

- le lundi 16h - 20h
- le mardi 14h - 20h
- le mercredi 9h - 19h
- le jeudi 14h - 20h

Téléphone : 04 26 38 40 11.

Relais Assistantes Maternelles "Les Bisous N'Ours"

Rue des Abattoirs
Téléphone : 04.26.38.40.27.

Nouveaux horaires administratifs :
- le lundi de 14h à 17h à la Halte Garderie.

Temps collectifs au R.A.M. :

- les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

Multi accueil

538, Avenue de la Pierre Dourdant
Téléphone : 04.26.38.40.30.

Crèche : du lundi au vendredi, de 8h à 18h sans interruption

Halte garderie : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h30

Médiathèque André Malraux

Rue Saint-Cyr Girier
38290 La Verpillière
Téléphone : 04.26.38.40.45.
mediatheque@laverpilliere.eu

Horaires

Mardi	9h-12h
Mercredi	9h-12h / 14h-17h
Jeudi	16h-18h30
Vendredi	15h-17h30
Samedi	9h-12h

(samedi fermé durant les vacances scolaires)

logo CAPI

Nouveaux Horaires

Ouverture plus importante du service Accueil

Cela se traduit concrètement par la mise en oeuvre de différentes actions :

- **Un accueil unique** qui comprend aussi l'accueil des services techniques et de l'urbanisme (renseignements cadastraux, informations sur les pièces nécessaires à l'établissement d'un dossier de permis de construire, de permis de démolir, d'autorisation de travaux, etc.) ;

- **Un accueil plus facile et plus accessible avec une ouverture au public plus tardive le jeudi (jusqu'à 18h30) ;**

- **Un service Etat Civil / Etrangers / Elections** composé de 2 agents référents qui assurent l'instruction et le suivi des dossiers ;

Rappel des horaires de l'Accueil de l'Hôtel de Ville :

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

Le samedi de 9h à 11h30

Mise en place d'une permanence des services périscolaires le mercredi

A partir du mois de février, les inscriptions aux transports scolaires, à la garderie, à la cantine, à l'Ecole de Musique auront lieu en Mairie (bureau du rez-de-chaussée) les **mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.**

ATTENTION : Les inscriptions des enfants au multi accueil (ancienne halte garderie Les Petites Frimousses) se font toujours sur place mais la facturation est désormais effectuée par la CAPI.

Mise en garde contre les "démarchages sauvages"

La mairie vous met en garde contre les démarchages sauvages dont sont victimes certains consommateurs vulpilliens (particulièrement les plus fragiles). Nous vous rappelons qu'aucune entreprise n'est mandatée par les services de la Ville pour proposer à la vente des abonnements, des produits de tous types ou des services payants. Restez vigilant et appelez le 04 74 94 00 03 en cas de besoin.

Directeur de publication : Patrick Margier
Rédaction : Les élus de la Commission communication, Frédéric Gehin, Vesna Dabic
Conception et réalisation : Patrice Caillard
Impression : Imprimerie des Alpes
Nombre d'exemplaires : 2700



Le 14 décembre, lors du repas de Noël proposé par le CCAS à nos aînés, le maire, le député et le conseiller général aux côtés des membres du conseil municipal et des bénévoles.



Le 14 décembre toujours, lors du repas de Noël du C.C.A.S., l'équipe des serveurs au complet avec Josy Crestani, adjointe, et Monique Giraud, conseillère municipale déléguée.



Décembre 2008 : remise des colis de Noël par les élus et membres du C.C.A.S. aux résidents des Pivoles, en présence du conseiller général, Denis Vernay et de la directrice, Corinne Ducharme.



Remise de bouquets de fleurs par Samuel Freyssinet, conseiller municipal, aux 3 centenaires : Maria Bailly, Marie-Augustine Kirsch et Simonne Verdier.



Corinne Ducharme, Directrice de l'EHPAD Les Pivoles, décorée le 9 janvier de la médaille de la Ville.



Spectacle de fin d'année des Petites Frimousses à la salle polyvalente.



Le 22 novembre, grand succès pour le loto des écoles organisé par les associations de parents d'élèves des Marronniers "Les Petits Marrons" et de Jean Moulin, "Graine de Malice".



Le 22 novembre, grand succès pour le loto des écoles organisé par les associations de parents d'élèves des Marronniers "Les Petits Marrons" et de Jean Moulin, "Graine de Malice".



Repas de fin d'année du club du Batou sous la houlette de Michel Planchat, Président, le 11 décembre à la Salle des Fêtes.



Repas de fin d'année du club du Batou sous la houlette de Michel Planchat, Président, le 11 décembre à la Salle des Fêtes.



Il y avait foule au vide grenier le 25 janvier dernier à la salle polyvalente des Loipes. Une manifestation proposée par l'association "Graine de Malice".



Il y avait foule au vide grenier le 25 janvier dernier à la salle polyvalente des Loipes. Une manifestation proposée par l'association "Graine de Malice".



Spectacle "Mal de Maire" par la compagnie "Les Héliades" le 9 janvier à l'occasion de la soirée des vœux de la municipalité à la population.



Spectacle "Mal de Maire" par la compagnie "Les Héliades" le 9 janvier à l'occasion de la soirée des vœux de la municipalité à la population.



Les élèves de la classe de 6^{ème} sport du collège Anne Frank invités par l'UNSS au Stade de France en décembre dernier.



Les élèves de la classe de 6^{ème} sport du collège Anne Frank invités par l'UNSS au Stade de France en décembre dernier.



Week-end ski organisé par le Centre Social les 25 et 26 janvier à Villard de Lans.



Week-end ski organisé par le Centre Social les 25 et 26 janvier à Villard de Lans.

SPECIAL FIN D'ANNEE

LA PHOTO DU MOIS



Le 21 octobre, dans le cadre du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice, une gerbe a été solennement déposée sous l'Arc de Triomphe en hommage au soldat inconnu par les élus, les enfants des écoles, les anciens combattants et la population.



Hommage toujours... avec la cérémonie de la Flamme sous l'Arc de Triomphe conduite sous la houlette du Comité de la Flamme et en présence de représentants d'associations d'anciens combattants et de militaires.



La minute de silence devant le tombeau du Soldat inconnu.



Le 11 novembre, les élus et les représentants des associations d'anciens combattants se rendant au cimetière pour un hommage aux vulpilliens morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale.



Fin octobre, lors de l'exposition consacrée à la guerre 1914-1918 par le Comité du Souvenir Français de St Marcellin, de Bourgoin Jallieu, de la Section de l'Union Mutualiste des Anciens Combattants et des associations d'anciens combattants de la commune.



Jacques Brangeat, Président du Comité de Liaison et de la FNACA, recevant le 9 janvier dernier de la part du maire, Patrick Margier, la médaille de la Ville récompensant plus de 30 années d'investissement et d'engagement au sein du tissu associatif.



Fin de la sortie à Paris pour les vulpilliens. Pose photo à la gare de Lyon après une journée riche en émotion.



Opération séduction réussie pour le défilé de mode organisé en octobre par les commerçants de la commune. Un événement qui sera reconduit en 2009.



En janvier, une sortie à Gerland a été organisée par le Centre Social pour supporter l'Olympique Lyonnais.



Le concert de fin d'année de l'École de Musique avec la participation de tous les élèves à la Salle des Fêtes.



Le 18 décembre dernier, rencontre à la Salle du Conseil entre les élus, les gendarmes et les cadres communaux pour une première prise de contact.



Début décembre, les pompiers célèbrent leur patronne, Sainte Barbe, et reçoivent la "fourragère" en compagnie des élus et des anciens pompiers à la Salle des Fêtes.



Remise des prix du concours communal des Maisons et Balcons en octobre dernier à la Maison Girier.

Edito

LE MOT DU MAIRE

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE LORS DE LA CEREMONIE DES VOEUX A LA POPULATION, 9 JANVIER 2009.

Mesdames et Messieurs, chers administrés, chers vulpilliens,

Comme le veut la coutume, le Conseil Municipal et moi-même sacrifions au traditionnel échange de bons voeux en vous retrouvant aujourd'hui. C'est pour l'ensemble de l'équipe municipale l'occasion de rencontrer les forces vives de la Commune : Les chefs d'entreprises, les commerçants et artisans, les Présidents d'association et bénévoles, les enseignants, le corps médical, les administrations de l'Etat, du Département, de la Région, les services municipaux, et bien sûr vous la population, qui constituez notre ville, nouveaux arrivants et anciens, jeunes et aînés. Je vous remercie d'être venus aussi nombreux dans cette salle polyvalente qui pour la 1^{ère} fois accueille les voeux de la municipalité. Un petit spectacle nous a permis de sourire et de commencer cette nouvelle année dans la bonne humeur et la sérénité. Je remercie au passage les comédiens pour leur talent.

2009 ! Que va-t-elle nous apporter, espoir ou pessimisme ? Personne ne peut le dire ! Pour ma part, je pense que nous devons aller de l'avant, travailler, rechercher des projets innovants et ne laisser personne sur le bord du chemin. Le Conseil Municipal, le conseil communautaire de l'agglomération, toutes les instances, tous les professionnels vont continuer à oeuvrer ensemble pour un monde plus solidaire. Dans notre région Rhône-Alpes, dans cette France au coeur de l'Europe, dans cette Europe au coeur du monde. Tous ensemble, citoyens de la Terre, nous sommes en ce moment précis à un tournant de l'histoire de l'humanité. Cette solidarité, les efforts pour un monde de paix doivent commencer ici. Cette compréhension des autres, de nos familles, de nos voisins, de tous ceux qui nous entourent, c'est maintenant, aujourd'hui, que nous devons la mettre en action. La municipalité, pour sa part, est attachée à cette solidarité non pas en parole mais par des actes. Des premières expériences ont eu lieu : repas républicain pour le 14 juillet, repas des aînés avec le CCAS, réveillon tiré du sac le 31 décembre, vernissages et commémorations ouverts à tous... D'autres projets verront le jour dans les mois à venir.

Quels seront nos projets pour 2009 ? Car nous en avons ! Même si certains disent le contraire. Je vais les évoquer. Mais avant de vous exposer les orientations futures, un petit retour sur 2008 qui vient de s'écouler et qui fut une année importante pour la commune. En effet, elle a vu le renouvellement du Conseil Municipal et la véritable entrée de la ville au sein de la communauté d'agglomération Porte de l'Isère. Je tiens à remercier aussi toutes les adjointes et adjoints, toutes les conseillères et conseillers municipaux qui participent déjà depuis 10 mois à mettre en place une nouvelle gouvernance pour la ville. Merci à l'ensemble du personnel, technique, voirie, espaces verts, écoles, centre social, centre de loisirs, piscine, médiathèque, administratif. Merci également aux directeurs et directrices qui sous la houlette de Monsieur Frédéric Géhin, nouveau directeur général des services, ont



répondu à l'attente des élus et ont su modifier les habitudes. Sans s'étendre sur le début du mandat, on peut regretter les mois perdus, qui ont pu donner l'impression de stagnation. L'absence de passation, ce qui ne s'était jamais vu dans l'histoire de l'administration de notre cité, les nombreuses difficultés n'ont pas facilité la tâche de la nouvelle équipe. Mais nous avons réagi et créé un climat de confiance et d'écoute.

Tous, nous nous sommes mis au travail et avons abordé les problèmes les uns après les autres. Malgré un budget de rigueur, 2009 verra des améliorations dans de nombreux domaines et le lancement de plusieurs projets en plusieurs phases : la rénovation du centre urbain, le centre ville, les réseaux, l'assainissement, l'embellissement, l'aménagement et la dynamisation du commerce. La rénovation du quartier de Riante Plaine débutera par la première phase d'aménagement des parkings de l'école Jean Jaurès et du centre social. La deuxième phase passera par la réhabilitation du centre commercial puis par l'étude de faisabilité pour l'aménagement d'un centre multi accueil petite enfance et de salles sportives et associatives. L'école Jean Moulin verra cette année la réalisation d'une première tranche de travaux. Une partie des bâtiments municipaux retrouveront dans les semaines à venir la conformité pour la sécurité : alarme-incendie, électricité. La salle polyvalente sera mise aux normes. L'installation d'un nouveau gardien permettra à tous les usagers de profiter pleinement des bâtiments. Elle sera louée en fonction des possibilités pour des événements familiaux. Nous n'oublions pas les salles associatives : COSEC, salle Maron, les stades, l'école de musique qui seront modernisés de même que l'ancienne Mairie place Joseph Serlin, qui est appelée à devenir la Maison des Associations. La Maison du Batou que la commune conservera, subira une refonte complète. L'appel à un projet architectural sera lancé dans les mois à venir.

L'achat de matériel a été important ces premiers mois : informatique, lave vaisselle, mobilier, sportif, tronçonneuses. Tout ceci devrait améliorer les services à la population et faciliter la vie associative. L'achat d'une balayeuse permettra une meilleure propreté et hygiène des rues. Peut-être faudrait-il aussi des cours de savoir-vivre pour certains ! Le réseau d'eau, l'éclairage et la voirie souvent défectueux et vétustes, restent une de nos préoccupations premières. Courage, sécu-

risation, contre les inondations des différents ruisseaux et canaux sont à l'étude et des réunions sont programmées pour les riverains du canal de l'enfer avec les services de la communauté d'agglomération. La remise à jour des futurs locaux des services techniques se poursuit. Le centre social, le centre de loisirs en collaboration avec le CCAS proposeront plusieurs activités pour les jeunes, et différents camps et ateliers. Dans le but de les aider à trouver leur place dans la société, une cellule de veille se mettra en place pour répondre aux problèmes qui peuvent voir le jour. Pour nos anciens, un atelier mémoire est proposé ainsi que le projet d'un pôle retraité qui regroupera plusieurs activités.

Dans le cadre de la vie scolaire, nous poursuivons en collaboration avec les éducateurs, les parents et le personnel un dialogue d'ouverture et d'écoute. 2009 voit l'arrivée d'un nouveau fournisseur de la restauration scolaire et des repas à domicile. De nombreuses familles ne peuvent pas forcément accéder à une nourriture équilibrée et naturelle. Il a semblé important à la municipalité de participer à l'éducation alimentaire des enfants. L'entreprise Guillaud retenue lors de la commission d'achat public du 11 décembre dernier, s'est engagée en matière d'origine des produits fournis : une grande partie est issue de l'agriculture locale. Du pain et des produits laitiers bio seront servis une fois par semaine dans les menus. Pour la petite enfance, l'automne 2009 verra l'ouverture de la micro-crèche à Riente Plaine en attendant un projet plus important. D'autres projets sont à l'étude : urbanisme, logements, zone d'entreprise, stationnement, parking, aménagement du quartier de la gare, de la zone de Tecumseh, de la propriété Jarrosson, de la rue du Repos qui sera mise en sens unique. Les marais et les zones de Maltraît et du Grand Planot sont aussi concernés divers projets. Nous continuerons à embellir notre cité, à apporter du bien-être pour tous. L'équipe des espaces verts a reçu le 2^{ème} prix de fleurissement dans sa catégorie et plusieurs projets sont à l'étude pour le Jardin de Ville et différents lieux de la commune. L'amélioration des illuminations se poursuivra dans tous les quartiers avec également l'installation des lampes led pour économiser l'énergie. La Verpillière a pris conscience aussi des risques industriels et écologiques qui nous menacent et met en place un tri sélectif avec apport volontaire. La suppression par les services de la Ville des herbicides et pesticides est prévue. La convention de démolition sans conséquence sur la vie des marais est

dans sa phase de mise en place et devrait voir ses effets au printemps. Dans le cadre du développement durable, une étude thermographique aérienne avec l'Ageden sera réalisée afin de permettre aux citoyens et aux professionnels de se positionner sur l'état de l'isolation de bâtiments et habitations. La culture n'est pas oubliée. La programmation culturelle se prépare et plusieurs nouveautés seront proposées pour tous les âges et tous les goûts : festival de musiques actuelles, résidence sur la commune d'une troupe théâtrale en collaboration avec la CAPI. La relance du comité des fêtes se poursuit et tous les bénévoles sont les bienvenus. D'autres projets avec les associations sont également à l'étude.

Notre volonté d'agir s'exercera dans différents domaines intéressant les principales préoccupations de la population

Nous avons la ferme intention d'aller le plus loin possible, de faire des réalisations qui ne se voient pas toujours mais qui sont vitales pour la commune. Tout cela afin de répondre au mieux aux besoins et aux demandes de nos concitoyens, c'est-à-dire vous, qui nous avez accordé votre confiance.

Notre volonté d'agir s'exercera dans différents domaines intéressant les principales préoccupations de la population. Nos efforts en cette année 2009, malgré la morosité et la baisse des moyens financiers, restent importants sans augmentation de la pression fiscale. Rigueur mais humanisme, convivialité mais sécurité, écoute et ouverture, tout cela avec vous, avec tous les acteurs de la vie du Nord Isère. La Verpillière, au cœur de la CAPI, prépare son avenir. La région a retenu notre agglomération comme territoire stratégique pour Rhône-Alpes. Alain Cottalorda, son président, et tous les vice-présidents se rencontrent et discutent avec nos voisins de l'Isle Crémieu, des Vallons de La Tour, du Grand Lyon, pour inventer des projets communs. Je tiens à saluer le travail efficace effectué avec les différentes administrations qui ont permis à la médiathèque, à la piscine, à la petite enfance d'être transférées. Ces changements sont bénéfiques pour les vulpiens. Les lecteurs ont accès aux 200 000 livres et documents du réseau des 10 médiathèques. Les nageurs verront très vite la palette d'activités s'élargir. La mise en place de la ligne H du Ruban permet aux habitants de se rendre dans toute l'agglomération. L'avenir est en marche et La Verpillière ne reste pas en arrière face au défi de demain. Le conseil municipal adresse à tous les habitants, une bonne année dans la solidarité et une bonne santé à vous tous ainsi qu'à vos familles.

Le Maire
Patrick Margier



« LA VERP'HIER »

Vendredi 20 février, à 20 heures, à la Salle des Fêtes, la municipalité, en collaboration avec la Commission du Patrimoine, présentera une rétrospective de vues anciennes sur la commune à l'époque de 1900. Cette projection sera commentée et présentée par Monsieur Jean Rabilloud, maire honoraire, doyen de la commune.

Cette rétrospective à laquelle tous les vulpiens sont invités (entrée gratuite) sera filmée et enregistrée et chacun pourra commenter et dialoguer en direct avec Monsieur Rabilloud. Tout cela dans le cadre du patrimoine et pour garder une mémoire vivante pour les générations futures.

A cette occasion, la municipalité fera citoyen d'honneur Monsieur Jean Rabilloud pour tous les services qu'il a rendus à la Ville. (A noter : Un car sera mis à disposition - circuit du Verpibus - pour toutes les personnes qui souhaitent se rendre à la Salle des Fêtes et qui n'ont pas de moyen de transport. Renseignements au 04 26 38 40 05).



Vie associative

VULPI DANSE ça swingue

Vulpi Danse est une association loi 1901 créée en 1990 qui dispense des cours de danse variés grâce à deux professeurs diplômés d'état. Odile Serre, soliste de corps de ballet à l'académie de danse ROSELLA HAYTHOWER à Cannes, donne des cours de "classico moderne" aux enfants à partir de 4 ans et aux adultes. Pour les petits, ce sont des cours d'initiation avec apprentissage du placement dans l'espace, de mimes et des rythmes modernes. Pour les plus grands, les cours débutent par un échauffement avec assouplissement au sol, apprentissage de diagonales techniques, de tours, de pas techniques réemployés dans les différentes chorégraphies ainsi que les bases classiques. Pour les adultes, les cours alternent assouplissement, barre au sol, barre, chorégraphies en modern jazz et dance. Bruno Bo, danseur de haut niveau, est maître

de danse. Champion de France de rock'n'roll dès l'âge de neuf ans, premier danseur à l'Opéra de Lyon, il a fait partie de plusieurs compagnies internationales. Il a dansé pour le ballet royal de Monte-Carlo, le ballet royal de Stuttgart, et pour l'émission "Champs Elysées" dans les années 80. Ses compétences permettent de proposer aux adhérents des cours de danses de salon, danses latines, rock'n'roll et "dance". Les cours se déroulent tous les jeudis à la salle de danse de l'école Jean Moulin, de 17h à 20h pour les cours d'Odile et de 20h à 22h pour Bruno. Contact : Christine Rubio, présidente de l'association, est disponible pour toute information complémentaire au : 04 74 94 13 05.

Alors.... n'hésitez pas !

DANSE Activité du Centre Social

Cela fait une vingtaine d'années que l'activité danse du centre social connaît un certain succès auprès des vulpiens. Stéphanie Vinci, ancienne animatrice du centre de loisirs de La Ferme Joly, encadre cet atelier depuis 5 années. Sa connaissance du monde de l'enfance et de l'adolescence lui permet d'avoir une base théorique et pratique très approfondie qui rajoute une plus value à sa relation avec les danseurs. Cette année, nous pouvons compter parmi les adhérents une centaine de personnes majoritairement des filles mais également des garçons qui s'initient à la danse. Agés de 3 à 25 ans, regroupés par tranche d'âge, les élèves s'in-

vestissent énormément sur l'apprentissage de la danse ainsi que dans la préparation du gala annuel. Les chorégraphies proposées sont mises en scène autour d'une thématique renouvelée chaque année que nous vous laissons le soin de découvrir lors du gala. Les chorégraphies s'enchaînent mais ne se ressemblent pas, alternant des mouvements divers issus des différents styles de danses (jazz, rock, claquettes,...). A travers ces séances où se mêlent convivialité et rigueur, les danseurs s'entraînent afin de proposer un spectacle de qualité. Renseignements au : 04 26 38 40 20.

INFOS en BREF

La chorale "La Coda" s'envole bientôt pour le Portugal

Lundi 13 avril, les membres de la chorale s'envoleront pour le Portugal rejoindre leurs homologues de Leiria qui leur avaient rendu visite en septembre dernier. Au programme de cette escapade : découverte de la ville et des traditions locales. Durant cette semaine portugaise, "La Coda" en profitera pour donner des concerts avec la chorale de Leiria.

Une semaine placée sous le signe de l'échange des cultures, des chants et des musiques.

La Fanfare vulpienne en pleine répétition

La Fanfare vulpienne participera les 7 et 8 mars au carnaval de Saint Pierre de Chandieu. Elle représentera ainsi la commune de La Verpillière pour cette manifestation festive et populaire. Elle prépare également activement son gala de fin d'année qui se déroulera du 12 au 14 juin prochain sur notre commune (le lieu et les horaires vous seront précisés ultérieurement) dans le cadre de la célébration du 60^{ème} anniversaire de l'association et du 20^{ème} anniversaire de sa reconstitution/renaissance/refondation.

Des meubles pour le rugby

Lors de la fermeture du magasin "Trouvailles", place Joseph Serlin, Monsieur Jacques Augier a fait don des meubles de la boutique à l'association de rugby, Avenir 15. Ce sont les services techniques qui ont procédé au déménagement des étagères offertes qui ont été installées à la "salle Ozil", au stade des Loipes. Le bureau remercie le généreux donateur.



Jacques AUGIER, Adjoint en charge du Sport, des Associations et de la Jeunesse jacquesaugier@laverpilliere.eu

CSV FOOT 70^{ème} anniversaire

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire que le CSV Football fête le samedi 27 juin 2009, l'association organise une exposition photos à la Salle des Fêtes du 22 au 26 juin prochain. Toute personne possédant des documents ou des archives sur le club est priée de prendre contact avec Monsieur Charles Boulogne au 06 81 76 10 01 ou avec Monsieur Alfredo Menini (président du club) au 06 84 75 21 07. Le bar tabac "Le Montecristo" est également disposé à recueillir vos souvenirs footballistiques jusqu'au 6 juin 2009.

Grande fête du foot le 27 juin

Le 27 juin, tout au long de la journée, de nombreuses festivités sont prévues pour célébrer le 70^{ème} anniversaire :

- De 10h à 18h, au stade des Loipes, des rencontres entre toutes les équipes du club et des équipes régionales ;

- Aux alentours de 20h30, grande soirée dansante à la salle polyvalente des Loipes avec tous les anciens membres du club.

SKI CLUB

13 rue du midi - 38290 La Verpillière
Tél : 06 83 42 13 75
skiclub.laverp@orange.fr

Sortie adulte enfant (3^{ème} étoile acquise)

Jour	Date	Station	Horaires
Dimanche	08/02/09	Alpes du Grand Serre	6h00
Dimanche	15/02/09	Les 7 Laux	6h00
Dimanche	22/02/09	St François Longchamp	6h00
Dimanche	15/03/09	Arèches beaufort	6h00
Dimanche	05/04/09	Alpes d'Huez	6h00
Dimanche	19/04/09	Les 2 Alpes	6h00
Dimanche	25 et 26/04/09	à définir	

Sortie pour tous (pas de niveau requis)

Jour	Date	Station	Horaires
Dimanche	01/03/09	Villard de Lans	7h00
Samedi	07/03/09	Villard de Lans	7h00
Samedi	21/03/09	Villard de Lans	7h00
Dimanche	29/03/09	Villard de Lans	7h00

COMMUNIQUE DE PRESSE

Voyage de Gilbert Gasparotto à l'UNESCO Paris pour le bicentenaire de Louis Braille



Le 4 janvier dernier, Gilbert Gasparotto de La Verpillière et Michel Carles de Villefontaine, tous deux non voyants, prenaient le TGV pour Paris avec leurs deux accompagnatrices : Christiane Blanchet et Colette Carles. Ils ont participé à la commémoration du bicentenaire de Louis Braille, l'inventeur de cette écriture "en relief" permettant aux non voyants d'accéder à une méthode de lecture et d'écriture.

Ce colloque international, organisé par l'AVH (Association Valentin Haüy) et l'INJA (Institut National des Jeunes Aveugles), sous le patronage de l'UNESCO et de l'Union Mondiale des Aveugles a obtenu un vif succès. Après un concert d'orgue donné par le maître organisateur aveugle Jean-Pierre Leguay dans la Cathédrale Notre Dame, ce sont plus de 500 participants (plus une cinquantaine de chiens guide) représentant 46 pays qui ont écouté et posé des questions à une quarantaine d'intervenants de réputation mondiale.

Ces participants ont tous convenu que si les outils informatiques leur ouvrent de nouvelles possibilités (synthèse vocale, bloc note braille, imprimantes braille, livres audio etc ...), le braille est toujours bien vivant puisqu'il est lu et écrit dans plus de 150 pays et reste le moyen essentiel de communication entre voyants et non voyants.

Cette manifestation s'est terminée le jeudi 8 janvier par la visite de la maison natale de Louis Braille à Coupvray (77).

Nous rappelons que l'AVH est une association entièrement gratuite qui vient en aide aux non et mal voyants dans leur vie quotidienne et que son responsable pour le Nord Isère est Michel Carles à Villefontaine.

ANNIVERSAIRE

20^{ème} édition du Salon des Vins, de la gastronomie et des produits du terroir les 21 et 22 mars

Le Salon des Vins, de la gastronomie et des produits du terroir se déroulera les 21 et 22 mars prochains, à la salle polyvalente des Loipes. Pour célébrer cet anniversaire, l'ALEV et le Comité de Jumelage, qui organisent l'événement, promettent de belles animations et surprises tout au long de ces deux journées.

Un grand jeu concours sera également proposé au public avec à la clé, deux superbes week-ends à gagner dans un relais château sur le thème de l'oenologie. Entrée libre sur présentation d'une invitation (qui peut être retirée à l'accueil de la mairie



ou auprès des commerçants). Ouverture du Salon des Vins au public de 10h à 19h sans interruption. Renseignements au 04 74 94 41 25.

L'ALEM change de nom et devient l'ALEV

L'ALEM (Association Linguistique de l'École des Marronniers) a permis, au fil de ces 20 dernières années, à de nombreux élèves de l'école des Marronniers de pratiquer l'anglais et de partir en voyage. C'est la raison pour laquelle le Salon des Vins de La Verpillière a été créé en 1989. Il permettait de financer en partie le voyage des enfants.

Cette année, l'association a décidé de s'ouvrir à tous les enfants de La Verpillière et devient l'ALEV (Association Linguistique des Enfants de la Verpillière). Elle propose désormais des ateliers d'anglais par tranche d'âge les mercredis et les samedis. Ces ateliers, qui ont lieu à l'école des Marronniers (préfabriqué) sont encadrés par une jeune étudiante bilingue qui fait découvrir l'anglais aux enfants dans une ambiance ludique et pédagogique.

Mercredi de 11 à 12 heures – CE2 et CM1
Mercredi de 16 à 17 heures – CP et CE1

Mercredi de 17 à 18 heures - les Maternelles
Samedi de 10 à 11 heures – CM2
Samedi de 11 à 12 heures – CE1 et CE2

Les ateliers permettront également de préparer, pour la fin d'année scolaire, un séjour linguistique dans un pays anglophone. Le financement de ce séjour sera assuré en partie grâce à la recette du Salon des Vins 2009 et en échange du bénévolat des parents pour le bon déroulement de la manifestation.

Pour toute demande d'informations, merci de contacter par mail : karine.mazue@wanadoo.fr Les inscriptions sont à réaliser au plus vite. Téléchargez la fiche d'inscription sur le site de la commune (www.laverpilliere.eu ou www.alev.fr) et déposez-la chez Monsieur Alain GONIN, 398 rue de la république – La Verpillière, accompagnée du chèque d'inscription (voir les tarifs sur le site).

PHARE FM

la radio autrement



A Noël, le réseau des radios PHARE FM la radio autrement, (qui comprend 7 stations - Mulhouse, Grenoble, La Verpillière, Montauban, Concarnéau, Louvetot près de Rouen ainsi que Mons en Belgique) a lancé du 1^{er} au 18 décembre l'opération "jouets de Noël" au profit de la Croix Rouge. Ces jouets ont été distribués aux familles dans le besoin.

C'est ainsi que PHARE FM Aux Portes du Dauphiné implanté à La Verpillière a participé à l'opération en partenariat avec le Centre Social Porte Dauphine sous la houlette de son directeur, Monsieur Mohammed Ould-Bey et son équipe.

La remise des jouets a eu lieu lundi 22 décembre dans les locaux du centre social, au secrétaire de la section locale de la Croix Rouge, Monsieur Christian Pastore.

Cette remise a été faite par Monsieur Jacques Aguila, Président de PHARE FM aux Portes du Dauphiné, entouré de son équipe, et en présence de Monsieur Djamel Djouaher, représentant du centre social de La Verpillière.

En temps de fêtes, PHARE FM la radio autrement, s'inscrit dans la lignée du fondateur de la Croix Rouge et de ses successeurs pour apporter un peu de réconfort et de bonheur à des parents qui n'ont pas les moyens de réaliser le rêve de leurs enfants. Le réseau PHARE FM, la radio autrement, prévoit de nouvelles opérations de solidarité au cours de l'année 2009, toujours dans le cadre de sa mission de proximité en tant que radio locale.

PHARE FM Aux Portes Du Dauphiné 107 FM



Nicolas SIELANCZYK
23^{ème} vice-président de la C.A.P.I.
Conseiller municipal

Destin de vulpillien est une nouvelle rubrique qui dressera à chaque numéro le portrait d'un ou d'une vulpillien(ne) parti(e) sous d'autres cieux vivre sa passion ou réaliser son rêve.

Nous démarrons avec Marie-Pierre Hoareau, 27 ans, qui a grandi à Riante-Plaine et qui vit aujourd'hui à la Réunion.

Marie-Pierre est ce que l'on appelle une passionnée. Son truc à elle, c'est le théâtre. Si c'est à la Réunion qu'elle exerce et transmet sa passion, c'est à La Verpillière qu'elle a fait ses tout premiers pas dans l'art dramatique. Petit portrait :

Marie-Pierre, peux-tu nous expliquer ce que tu fais dans la vie ?

J'exerce aujourd'hui le métier de comédienne au Centre Dramatique de l'Océan Indien. Je travaille donc depuis 4 mois au théâtre du Grand-Marché à St-Denis de la Réunion. Ce théâtre est labellisé par l'Etat et reçoit le soutien de plusieurs collectivités. Nous sommes neuf à avoir été recrutés sous le statut de "Compagnon" et nous devons former une troupe pendant un an et demi, rattachée à un théâtre qui est le nôtre. Mon activité se découpe entre formation, transmission et création. C'est-à-dire qu'au-delà du travail de création artistique, j'anime également des ateliers d'art dramatique auprès des lycéens. C'est très stimulant pour la création et très complet comme expérience.

Quel a été ton parcours pour en arriver là ?

J'ai grandi à La Verpillière et y ai fait toute ma scolarité. C'est d'ailleurs dans ce cadre que ma passion pour le théâtre s'est révélée. Mme Froissard, professeur de français au collège Anne Frank, animait un "club théâtre". Je me souviens très bien de mon tout premier trac juste avant de jouer le rôle de la grand-mère dans une adaptation de Pierre Gripari du Petit Chaperon Rouge, j'étais en 6^{ème}, j'avais 12 ans. Après le "club théâtre" du collège, j'ai fait partie de l'association vulpillienne "Chamallow" avec laquelle j'ai présenté plusieurs pièces dans la Salle des Fêtes. Puis j'ai arrêté pendant quelques années, le temps des études, et lorsque je suis arrivée sur Marseille, j'ai repris avec une compagnie semi-professionnelle et je n'ai plus pu m'arrêter.

Comment ta passion est-elle devenue ton métier ?

Par curiosité et par sécurité, ne sachant pas très bien laquelle de ces deux raisons primait sur l'autre, j'ai poursuivi des études de droit et d'aménagement du territoire qui m'ont permis d'accéder en 2005 à un poste d'ingénieur au service Environnement du Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur. C'était un travail très intéressant mais le désir de vivre à fond ma passion était trop fort. Après une longue réflexion en 2007, j'ai décidé de ne pas renouveler mon contrat au Conseil Régional amateur et de devenir comédienne professionnelle. Ça n'a pas été tous les jours facile, j'ai eu des moments de doute, mais le temps et ma persévérance ont porté leurs fruits. Aujourd'hui, deux de mes rêves les plus chers se sont réalisés puisque je vis de ma passion et que j'ai retrouvé mes origines réunionnaises !

Qu'est-ce qui te paraît important aujourd'hui dans ton métier ?

Questionner ! C'est pour ça que je suis là. Pour interroger ce qui nous entoure ou ce qui est en nous avec des mots, de la fiction et de l'artifice. Parce que plusieurs vérités sont possibles, plusieurs points de vue, et qu'il est urgent de s'inviter les uns les autres à se réinterroger, à se positionner, à accepter ou à refuser une parole qu'on nous donne à entendre.



APPEL A CANDIDATURES

Recherche bénévoles pour le Comité des Fêtes

Vulpilliennes, vulpilliens,

Si vous avez à cœur de vous investir et de promouvoir les manifestations dans notre commune, cet appel à candidatures vous concerne.

La mairie recherche actuellement des volontaires pour constituer un comité des fêtes dans le but de développer les animations et festivités de la ville.

Pour toutes les personnes intéressées, merci de faire parvenir une lettre de motivation indiquant vos coordonnées postales, téléphoniques ainsi que votre adresse mail à :

MAIRIE DE LA VERPILLIERE
Monsieur le Maire
Place du Docteur Ogier
38290 LA VERPILLIERE

Courriel :
secretaire.maire@laverpilliere.eu
Renseignements au 04 26 38 40 05.

ECOLE de MUSIQUE

Une semaine tout en musique

L'Ecole Municipale de Musique propose durant toute une semaine, des rendez-vous pour tous les âges et pour tous les goûts :

- **Lundi 30 mars** : Audition des ensembles de musique de chambre à 18h30 à l'Ecole.

- **Mardi 31 mars** : Apéritif concert de l'harmonie dans le cadre de l'opération développement durable. Le lieu et les horaires seront confirmés ultérieurement.

- **Mercredi 1er Avril** : Audition des ensembles de musique de chambre à la maison de retraite et à l'Espace Culturel à 18h30.

- **Du 3 au 7 avril** : Stage sur le thème des comédies musicales anglo-saxonnes en collaboration avec l'Ecole de Musique de Charvieu, suivi d'un concert de fin de stage le mardi 7 avril à 20h30 à la Salle des Fêtes. ENTREE LIBRE.

Pour plus de renseignements, appelez le 04 26 38 40 11.

SERVICES COMMUNAUX A LA POPULATION

Toujours plus pour les administrés

Optimiser la qualité des services communaux grâce à de nouveaux outils de travail est une de nos priorités.

Le **Système d'Information Géographique (S.I.G.)**, qui vient d'être installé, illustre notre volonté de répondre rapidement aux besoins du public, aux évolutions technologiques de la société tout en améliorant les conditions de travail des agents de la Ville.

Obtenir un extrait de plan cadastral, c'est dorénavant possible en un coup de clic

Grâce à ce système, toute personne peut obtenir copie d'un plan cadastral en seulement quelques secondes. Outre la rapidité, il permet d'offrir un service à moindre coût en évitant de recourir aux photocopies du plan napoléonien et d'abîmer ce précieux document d'archive.

Ainsi, pour toute information concernant une parcelle de terrain, le service Accueil de l'Hôtel de Ville est à votre disposition pour vous apporter les renseignements nécessaires. Le cadastre numérisé délivre aussi le plan de la ville et les numéros de parcelle.

La matrice cadastrale, qui figure également sur ce logiciel, apporte de multiples informations parmi lesquelles :

- Les noms des propriétaires de parcelles ;
- La superficie des parcelles et celle des habitations quand il y en a ;
- Les différentes zones du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) ;
- Les surfaces annexes ;
- Les servitudes Etat (exemples : la prescription d'isolation acoustique, le périmètre de l'Architecte des Bâtiments de France, etc.) ;

Autre atout du cadastre numérisé : il évite aux vulpilliens les déplacements jusqu'à Vienne auprès des services des impôts fonciers.

Il constitue enfin une aide pour le plan masse et le plan de situation, documents nécessaires dans la constitution d'un dossier d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.).

Des avantages non négligeables et un gain de temps certain pour tout le monde.

DECORATIONS

Remise de médailles du travail et de la ville

Le 7 janvier, à l'occasion des vœux au personnel communal, le maire a remis 3 médailles du travail à Alain BLANC, chef de police municipale, (30 ans de service public), Jean-Claude RANDY, agent de maîtrise (30 ans de service public) et Jacques CAILLARD, gardien du stade Gallois (20 ans de service public).

Nicole Bonilla et Marie-Thérèse Jougla ont reçu, quant à elles, un beau bouquet de fleurs, à l'occasion de leur départ à la retraite.

Le 9 janvier, lors de la cérémonie des vœux du maire à la population, d'autres citoyens ont été distingués parmi lesquels : Jacques Brangeat, Président du Comité de liaison et



De G à D. : le maire, Patrick Murgier, Nicole Bonilla, Jacques Caillard, Alain Blanc, Jean-Claude Randy

de la Fnaca, Corinne Ducharme, directrice de la résidence des Pivoles, Philippe Vernay, ancien artisan boucher sur la commune, Jean-Pierre Moussard et Dominique Gioanni, anciens employés communaux.

CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La Verpillière récompensée

Fin 2008, La Verpillière a reçu le 2^{ème} prix des villes et villages fleuris dans la catégorie des villes entre 4 500 et 15 000 habitants, le premier prix ayant été dernièrement attribué à la commune de St Jean de Bournay.

Pour récompenser les efforts effectués par la commune et le service Espaces Verts, le comité départemental du fleurissement a remis un diplôme officiel ainsi qu'un rosier.



L'équipe "Espaces verts" au complet

CIRCULATION

Restauration de la circulation à double sens place Joseph Serlin

Depuis le 3 février, la circulation des véhicules est rétablie dans les deux sens de circulation, place Joseph Serlin, et plus précisément sur la portion de rue de la place Joseph Serlin située entre l'avenue Lesdiguières (à l'angle de l'établissement bancaire) et la place (au droit de la pharmacie).

En revanche, le stationnement est interdit des deux côtés de cette portion de voie de la place Joseph Serlin.



Référence réglementaire : arrêté du maire n°21/2009 portant réglementation permanente de la circulation et du stationnement sur une partie de la place Joseph Serlin.



Mise en sens unique de la rue du Repos

Depuis le 3 février, la circulation des véhicules est interdite dans le sens de circulation, place Emmanuel Frémiet (rond point du Monument aux Morts)/avenue de la Pierre Dourant. Le stationnement reste interdit des deux côtés de cette rue.

Référence réglementaire : arrêté du maire n°22/2009 portant réglementation permanente de la circulation et du stationnement "Sens unique de circulation rue du Repos".

AMENAGEMENT D'ARRETS MINUTE

Des arrêts minute dans la ville

Depuis fin janvier, une zone de stationnement réglementé dite "arrêt minute" pour deux véhicules est en service avenue du Général de Gaulle, dans le quartier de Riente Plaine. Cet emplacement, réservé à la clientèle de la pharmacie et de la boulangerie du centre commercial de Riente Plaine, doit permettre aux automobilistes de stationner leurs véhicules pour une durée n'excédant pas cinq minutes. Une signalisation sera prochainement installée par les services techniques de la ville. D'autres arrêts minute seront aménagés ou réaménagés pour les boulangeries et tabac/presse.

Référence réglementaire : arrêté du maire n°24/2009.

INSTAURATION D'UNE ZONE 30

Depuis le 3 février 2009, une zone 30 est instaurée dans les rues suivantes :

- Rue de la République (de la place du Docteur Ogier à la place Emmanuel Frémiet/rond point du Monument aux Morts) ;
- Rue Simon Depardon ;
- Rue Maurice Ancel (rue Centrale) ;
- Rue de la Paix, place Louis Ganel ;
- Rue de la Liberté ;

Cette mesure vise à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique pour les rues du centre ville qui se trouvent à proximité de l'école des Marronniers, des commerces et des résidences des vulpilliens.



Référence réglementaire : arrêté du maire n°23/2009 portant réglementation de la circulation - Instauration d'une zone 30 dans le Centre Ville.

DECLARATIONS EN MAIRIE

Déclaration des puits et forages

L'article 54 de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de décembre 2006 précise que « tout prélèvement, puits ou forage réalisés à des fins d'usage domestique de l'eau, fait l'objet d'une déclaration auprès du maire de la commune concernée ».

Le décret du 2 juillet 2008 apporte des éléments complémentaires, notamment que tous dispositifs "entrepris ou achevés avant le 31 décembre 2008 doivent être déclarés au plus tard le 31 décembre 2009".

De plus, le maire enregistre cette déclaration et ces informations dans la base de données, mise en place à cet effet, par le ministre de l'écologie.

Référence : Décret n°2008-652 du 2 juillet 2008 relatif à la déclaration des dispositifs de prélèvement, puits ou forages réalisés à des fins d'usage domestique de l'eau et à leur contrôle ainsi qu'à celui des installations privées de distribution d'eau potable.

Déclaration de travaux

Avant tous travaux intérieurs ou extérieurs d'un établissement recevant du public (commerces, administrations ou entreprises), merci de consulter le service urbanisme.

Nouvel agent communal : Joëlle Camu, urbaniste



Début janvier, Joëlle Camu, rédacteur territorial, a rejoint les services techniques et urbanisme de la Ville. Urbaniste, diplômée d'un DESS d'aménagement urbain, Joëlle va pouvoir mettre à profit sa solide expérience professionnelle et prendre part à la réalisation des projets d'aménagement de la commune.

Planning prévisionnel des travaux au groupe scolaire Jean Moulin

Concernant les études :

- Etude Avant Projet : Février 2009 (semaine 6/7)
- Avant Projet Détaillé ; Solution Haute Qualité Environnementale ; Validation Avant Projet Détaillé : Février 2009 (semaine 8)
- Finalisation Avant Projet Détaillé (semaine 9)
- Etude du Cahier des Clauses Techniques Particulières : mars 2009 (semaines 10/11)
- Validation : Mars 2009 (semaine 12)
- Dossier de Consultation des Entreprises : Mars 2009 (semaine 13)

Concernant les travaux :

- Préparation de chantier : Juin 2009 (semaine 23 à 26) ;
- Coupe feu circulation : Juillet 2009 (semaines 27 à 29) ;
- Remplacement arrivée EDF + TGBT : Juillet 2009 (semaines 27 et 28) ;
- Réfection du rez-de-chaussée : Juillet 2009 (semaines 29 à 31) ;
- Encloisonnement + escalier 2 : Juillet 2009 (semaines 30 à 32) ;
- Réfection rez de cour de l'école maternelle : Août 2009 (semaines 32 à 34) ;
- Coupe feu chaufferie : Août 2009 (semaines 33 et 34) ;
- Réfection escalier 1 et escalier 2 : Octobre 2009 (semaine 44) ;
- Réfection rez de cour de l'école élémentaire : Décembre 2009 (semaines 52 et 53) ;
- Réfection rez de cour de l'école élémentaire : Décembre 2009 (semaines 52 et 53) ;
- Réfection de la première moitié de l'étage : Février 2010 (semaines 7 et 8) ;
- Réfection de la deuxième moitié de l'étage : Avril 2010 (semaines 15 et 16) ;
- Dépose d'un Système de Sécurité Incendie (alarme, désenfumage) : Juillet 2010 (semaine 27) ;
- Pose d'un nouveau Système de Sécurité Incendie : Juillet 2010 (semaines 28 à 31)
- Réception et fin des travaux : Juillet 2010 (semaine 32).

PROJETS 2009

Des rénovations à Riente Plaine et à l'école Jean Moulin

Rénovation du centre urbain (étude)

Rénovation de Riente Plaine :

- Création d'un parking aux abords de l'école Jean Jaurès et du Centre Social ;
- Réhabilitation du Centre Commercial (étude) ;
- Ouverture à l'automne d'une micro-crèche au rez-de-chaussée de l'immeuble l'Aunis rue du Grésivaudan ;
- En lieu et place des silos à garage, démarrage des études de faisabilité pour l'implantation d'une structure multi accueil de 40 places environ et d'un bâtiment dédié aux arts martiaux et aux associations.

A l'école Jean Moulin :

- Le diagnostic électrique et incendie est terminé, ce qui permettra d'engager des études sur la remise en conformité du groupe scolaire.

Si en 2009, les projets annoncés ne sortent pas de terre, sachez qu'après le temps des diagnostics et des réflexions, viennent les phases d'études obligatoires et parfois longues, les phases de consultation, puis les passations des marchés et enfin les réalisations. Toutes ces étapes sont nécessaires et prennent entre 3 et 4 ans à condition de ne rencontrer aucun problème majeur.



TRAVAUX

En bref...

- Enlèvement des bacs à huile à Riente Plaine et nettoyage de l'emplacement ;
- Nettoyage du mur arrière de l'église et celui de la Salle des Fêtes ;
- Enlèvement des graffitis sur les lieux publics ;
- Pose de panneaux de voirie en vue de la modification des sens de circulation, rue Du Repos, rue Joseph Serlin (voir page 19), pour le parking de la mairie qui va passer entièrement à usage des véhicules légers et pour les entrées de ville ;
- Réfection du logement du gardien de la salle polyvalente des Loipes ;
- Mise à disposition de la Fanfare vulpilienne d'un bungalow situé contre l'école Jean Moulin qui nécessite quelques travaux de remise en état et de sécurisation : issue de secours, toitures et cloisonnement, etc. ;
- Pose d'une barrière rue de la Libération ;
- Mise en conformité électrique et incendie de la salle polyvalente des Loipes afin de permettre l'accueil des réceptions familiales (fin février) ;
- Mise sous alarme des bâtiments communaux ;
- Mise en place d'un SIG, Système d'Information Géographique (voir page 6), qui permet une localisation plus rapide des propriétés ;
- Entretien permanent des groupes scolaires ;
- Entretien et restauration de la gendarmerie (peinture, montée d'escalier, aménagements divers) ;
- Décompactage des terrains de football et de rugby ;
- Mise en place d'une VMC aux vestiaires de la piscine ;
- Mise aux normes incendie de la MAPAD (EHPAD), fin des travaux prévue au printemps 2009. Désenfumage ascenseur, portes coupe-feu, ventilation chaudière. En extérieur, création d'une allée piétonne avec main courante, aménagement paysager (printemps 2009), installation d'un groupe électrogène de secours pour 2010 ;
- Réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville et pose d'une nouvelle flèche ;
- Salle des Fêtes : remise aux normes incendie ;
- Nettoyage des escaliers de la mairie, de l'église et de la Maison Girier ;
- Mise aux normes des extincteurs, des plans d'évacuation, blocs de secours, alarmes, contrôle chaudière, cheminée désenfumage et mise en place des process correspondants ;
- Pose d'une barrière pour sécuriser les abords de l'agorospace ;
- Au printemps 2009, pose d'un filet de protection en limite des propriétés riveraines de l'agorospace pour les protéger des ballons ;



Jean-Pierre ODDOUX
Adjoint chargé de l'Urbanisme, des Travaux et des Transports
jeanpierreddoux@laverpilliere.eu

LES MARCHES PUBLICS

Comment ça fonctionne ?

La commande publique représente près de 10 % du PIB (produit intérieur brut) en France et les collectivités territoriales représentent environ 80 % du nombre des marchés passés et 85 % des concours de maîtrise d'oeuvre.

Lorsqu'elles souhaitent procéder à leurs achats, les communes doivent respecter les principes de la commande publique :

- libre accès des entreprises à la commande publique
- égalité de traitement de ces entreprises
- transparence des procédures

Ces principes permettent d'assurer l'efficacité de la commande et le bon usage des deniers publics.

Les dispositions du code des marchés publics s'appliquent également aux accords cadres (contrats établissant les termes de marchés à passer avec un ou plusieurs prestataires pour une période donnée).

Le décret N° 2008 - 1356 du 19 décembre 2008 prévoit que les marchés d'un montant inférieur à 20.000 € sont exonérés de mise en concurrence systématique. Il s'agit d'assouplir les règles de passation des contrats en vue de faciliter l'investissement local.

Les modalités d'établissement de la commande varient selon les seuils financiers fixés par la loi.

De multiples procédures existent pour s'adapter à nos besoins :

- les accords cadres (contrats établis entre la commune et des entreprises ou fournisseurs

RESTAURATION

Un nouveau fournisseur

Lors de la commission d'achat public du 11 décembre 2008, les élus ont retenu la SARL Guillaud pour la fourniture de repas en liaison froide du restaurant scolaire, du centre de loisirs et des repas à domicile.

Ce marché, conclu pour une durée d'un an, a été contracté à la suite d'une mise en concurrence et une publicité dans la presse.

L'entreprise retenue s'est notamment engagée en matière d'origine des produits fournis, dont une grande partie est issue de l'agriculture locale. Du pain bio et des produits laitiers bio seront également servis une fois par semaine dans les menus.

A une époque où les familles ne peuvent pas forcément toutes accéder à une nourriture équilibrée et naturelle, il a semblé important

pour une durée de 1 à 3 ans) ;

- les MAPA (Marchés A Procédure Adaptée). Conformément au récent décret N° 2008-1355, les procédures adaptées pourront désormais être utilisées jusqu'au seuil communautaire de 5.150.000 euros ;
- la procédure formalisée de l'appel d'offre reste obligatoire pour les marchés d'un montant supérieur à 5.150.000 euros.

Petite précision : Pour les prestations intellectuelles (maîtrises d'oeuvre - pré études et études de faisabilité - études relatives à l'urbanisme - bureaux de contrôle...), il n'existe aucun seuil. La consultation est obligatoire dès le premier euro engagé.

La commission "d'appels d'offres" de la commune a compétence pour examiner tous les marchés publics.

Elle est présidée par le maire et compte :

5 membres titulaires
Pascale BIDARD
Jean Pierre ODDOUX
Nicolas SIELANCZYK
Yasmina GUENIFFEY
Antoine RODRIGUEZ

5 membres suppléants
Guy VASSAL
Marie Cécile VARNIOL
Bruno SATRE
Mme Nicole CANNING
Nicole MONTESINO

à la municipalité de participer à l'éducation alimentaire des enfants. Ce choix volontariste n'est pas sans conséquences pour le budget de la collectivité, le prix du repas payé par la commune au fournisseur étant légèrement supérieur à celui acquitté auparavant. Cette augmentation ne se traduira pas par une augmentation du prix du repas payé par la population, autre que celle induite par l'augmentation du coût de la vie.



Pascale BIDARD,
Adjointe en charge du Budget et des Finances
pascalebidard@laverpilliere.eu



Guy VASSAL,
Conseiller municipal délégué

DU COTE DE LA GARE

Beaucoup de vulpiliens et d'usagers de la gare de La Verpillière s'interrogent sur le devenir des terrains industriels situés le long des voies de la SNCF. L'espace longtemps occupé par Ferraz, Plastic Omnium puis Visteon a été vendu à une société qui envisageait d'y implanter une grande surface commerciale.

La nouvelle équipe municipale n'a pas souhaité donner suite à ce projet pour diverses raisons liées notamment à la sécurité et à la situation géographique de ces terrains. Ceux-ci restent pour l'instant une propriété privée sur laquelle la municipalité n'a aucun droit et ne peut y implanter aucune infrastructure, parking ou autre, même si les demandes en ce sens ne manquent pas de la part des usagers de la gare.

Dans un avenir un peu plus lointain, ce quartier pourrait connaître de profonds changements et sa vocation industrielle céder la place à un site voué à faciliter les transports en commun et le développement de la commune, en lien avec les grands projets régionaux.

En effet la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) a récemment présenté sa candidature au label Grand projet Rhône Alpes, auprès du conseil régional Rhône Alpes. Cette démarche vise à renforcer le rôle du Nord Isère dans la région Rhône-Alpes, en mettant en valeur les atouts du territoire, son positionnement géographique et les acquis notamment en terme de développement durable. Les orientations de ce projet concernent les cinq aspects suivants : organisation de l'espace territorial, mobilité et déplacements, économie innovante, construction durable et maîtrise de l'énergie, implantation d'équipements à grand rayonnement.

Notre commune est bien sûr associée à cette démarche communautaire et a lancé une étude en relation avec tous les partenaires concernés sur l'évolution des zones urbanisables de la commune. La commune dispose en effet de peu de réserves foncières et il convient d'être vigilant quant à leur utilisation pour ne pas hypothéquer l'avenir tant sur le plan habitat que sur le plan économique, tout en préservant des "réserves vertes".

Les abords des gares SNCF qui représentent un enjeu important pour ce projet, par leur positionnement dans "la vallée urbaine" de la CAPI, doivent faire l'objet d'une analyse particulière pour définir les équipements de proximité de la gare : logements, parkings en nombre suffisant, pôles multimodaux... tout en prenant en compte les contraintes de voirie et de sécurité liées à l'environnement des gares et aux évolutions prévisionnelles. L'utilisation des gares doit être développée en interne et en externe à la communauté d'agglomération, pour favoriser les déplacements tout en limitant les transports individuels, source de pollution et de consommation d'énergie.

Toutes ces réflexions doivent être évidemment cohérentes avec la vision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui fixe les modalités d'aménagement du territoire à un horizon de 25/30 ans.

Le service Social renforcé

Depuis le début de l'année, l'action sociale se trouve renforcée grâce à la concentration en un même lieu du Centre Social et du Centre Communal d'Action Sociale.

Ce dernier service, qui était assuré jusqu'à présent en Mairie, se trouve aujourd'hui au Centre Social Porte Dauphine. Ainsi, le C.C.A.S. est en lien direct avec les autres services sociaux du Département avec lesquels il est amené à travailler très régulièrement. Le but : instaurer une cohérence de l'action sociale, la développer pour améliorer sa performance et permettre une intervention plus rapide pour les situations d'urgence. **Patricia Blache, responsable du C.C.A.S., reste à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le numéro de téléphone est inchangé (04 26 38 40 10).**

CONFERENCES

L'initiative du CCAS, 2 conférences sur les addictions chez les jeunes (consommation alcool et drogues) seront organisées au mois de mars.

Ces conférences seront dirigées par le Docteur Jacques Mélard, psychothérapeute et alcoolologue, et seront ouvertes à toute la population : jeunes et moins jeunes, enseignants, éducateurs, parents et famille.

Renseignements auprès du Centre Social au 04 26 38 40 20.

Bilan des vacances de Noël 2008

Avec une moyenne de 60 enfants par jour, la fréquentation a donc été optimale et proche du prévisionnel. L'ouverture uniquement sur 3 jours n'a semblé t-il pas posé de problème.

L'ambiance a été très bonne malgré l'excitation que suscitait l'arrivée du Père Noël. Mais les animateurs ont su canaliser cette énergie et rendre les enfants dynamiques lors des jeux notamment.

Le Père Noël est passé donner des ballons de chocolats le 23 décembre. Il avait aussi caché des cadeaux à la Ferme Joly que les enfants ont retrouvé le lendemain lors d'un grand jeu

VOLET SOCIAL

Le CCAS et le Centre Social « Porte Dauphine » proposent :

Un atelier mémoire pour reprendre confiance

Pourquoi ?

Pour toutes ces petites "absences" quotidiennes de la mémoire, qui nous incommodent.

Afin de mieux comprendre les mécanismes de la mémoire, d'anticiper ses défaillances et optimiser son fonctionnement. Les ateliers mémoire sont avant tout un lieu de rencontre et d'échange.

Pour qui ?

Pour tous les habitants de La Verpillière, âgés de plus de 60 ans (les ateliers ne s'adressent pas aux personnes atteintes de

pathologies distinguées de la mémoire).

Fonctionnement :

Animés par une psychologue, ces ateliers se déroulent en cycle de 11 séances, au rythme d'une séance par semaine sur un trimestre. Pour une efficacité optimale, il est nécessaire de suivre la totalité du module.

Quand ?

Depuis le mois de janvier 2009 (tous les mardis après-midi de 14h30 à 16h au centre social).

Tarifs

Pour l'inscription au cycle : 24 €

Renseignements et inscriptions : CCAS au 04 26 38 40 10.

Une bourse aux vêtements

DEPOT Mardi 3 mars 2009
De 9 h à 11 h 30
De 13h 30 à 17 h

VENTE Jeudi 5 mars 2009
De 8 h 30 à 11 h 30
De 13 h 30 à 17 h

RETRAIT
Vendredi 6 mars 2009
De 14 h à 16 h

Le nombre d'articles est limité à 10 maximum. Tout vêtement doit être propre. Le prix est fixé par le vendeur (un pour-

centage est retenu à la vente).

ATTENTION :

Il ne sera autorisé qu'une seule liste de dépôt par personne.

Règlement des achats uniquement en espèce.

Le "Groupe Idées" décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des vêtements déposés.

Le Groupe Idées du Centre Social "Porte Dauphine"
Avenue du Général de Gaulle
38290 LA VERPILLIERE
Tél : 04.26.38.40.20

Le 14 décembre, selon la coutume, les seniors de La Verpillière se sont retrouvés à l'invitation du CCAS* pour partager repas et musique à la salle polyvalente des Loipes. Cette année, par solidarité, quelques changements ont été instaurés : les personnes âgées de 70 ans et plus étaient invitées gracieusement, les autres participants ont versé une contribution de 12€.

Solidarité intergénérationnelle :

En coopération avec notre traiteur M. Cosma et son équipe, 12 jeunes vulpilliens(iennes) ont assuré le service aux côtés de l'équipe du CCAS, échangeant avec leurs aînés et entre eux : ils ont sans doute beaucoup appris et ont pu révéler leur sens du service ! Pour les remercier, une soirée "lasergame", encadrée par leur animateur leur a été offerte. Les décorations de la salle, aussi élaborées que variées ont quant à elles, été réalisées par les enfants du centre de loisirs et leurs animateurs. Un grand merci à eux pour cette participation.

Cette journée, placée sous le signe des échanges et de la solidarité, est le fruit de toutes les mobilisations : membres du personnel (merci à Pierre Bissey et aux services techniques pour l'installation), M. COSMA et son équipe (traiteur), l'Orchestre des jeunes, les membres du CCAS et de l'équipe municipale et surtout nos vaillants "anciens ont contribué à cette agréable journée de joie et de bonne humeur."

Le CCAS vous reçoit désormais dans les locaux du centre social (restructuration des services de la mairie en pôles d'activités) mais rien ne change quant à l'accueil, l'écoute et les aides proposés !

Pour vous déplacer, pensez au bus et n'hésitez pas à signaler en mairie toute difficulté liée à ce changement. Des solutions sont toujours possibles !

*CCAS : Centre Communal d'Action Sociale – Centre social PORTE DAUPHINE.



Josy CRESTANI
Adjointe en charge de
l'Action Sociale
jocrestani@
laverpilliere.eu

Mettre en lumière le commerce de proximité est un choix assumé par l'équipe municipale. Afin de mieux connaître nos commerçants, nous vous proposerons dans chaque numéro des informations pratiques sur les différents secteurs d'activité. Accueil et professionnalisme...



« Le Verger », la bonne adresse pour trouver des fruits et des légumes frais

Ouvert en avril 2002, "Le Verger", commerce de proximité, est situé 162 rue de la République à La Verpillière.

Depuis près de 7 ans, il propose aux vulpilliens un large éventail de fruits et de légumes frais ainsi que de l'épicerie fine et quelques friandises (bonbons, etc.).

Tenu par un couple fort sympathique, Monsieur et Madame Vernaison, ce petit magasin, qui a su garder le charme des anciennes échoppes, est ouvert du mardi au dimanche inclus de 10h à midi. A l'intérieur, vous trouverez des articles de qualité provenant majoritairement des producteurs régionaux.

En 2009, le magasin sera également ouvert les après-midi de 15h30 à 19h et proposera à la vente des fromages régionaux fabriqués à la ferme.

Pour plus de renseignements, appelez le 04 74 82 46 94.



Marché frais, un commerce aux produits d'ici et d'ailleurs

Anciennement implanté rue du Dauphiné, le magasin "Marché Frais" est situé depuis 2002 rue Saint-Cyr Girier. Il propose à la vente de multiples articles. De l'épicerie, du pain, des fruits et légumes frais, des spécialités orientales, de la friandise, des produits de bazar, des bouteilles de gaz ainsi que des idées cadeaux. Pour les vulpilliens qui le souhaitent, "Marché Frais" peut également livrer à domicile sur simple demande.

Ouverture du magasin du lundi au dimanche inclus, 7/7 jours, de 8h30 à 21h30.

Renseignements auprès de Monsieur Ramazan YILMAZ au 04 74 94 14 79.



Nouvelle boutique

PRODESS Mode & Marques Homme - Femme - enfant

Située 495, rue des Alpes, la boutique Prodess Mode & Marques (homme - femme - enfant) est ouverte :

du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

Renseignements au 09 50 91 85 30.



VERP'EMPLOI



De G. à D. : Pascal Crestani, Hélène Brulefer, Yusuf Yaman et Gunay Yilmaz.

Dans le cadre des différentes activités du centre social, la permanence emploi est active depuis le mois de novembre.

Si vous avez besoin d'aide dans votre recherche d'emploi pour rédiger un CV, une lettre de motivation, ou de conseils pour préparer un entretien d'embauche, la permanence emploi vous offre ces services gratuitement. Mettez toutes les chances de votre côté en profitant des compétences et de l'expérience apportées par l'équipe de Verp'emploi.

La permanence tenue par Hélène Brulefer, Gunay Yilmaz et Pascal Crestani a lieu deux fois par semaine au centre social les mardis et vendredis de 8h45 à 11h45 uniquement sur rendez-vous.

Renseignements au 04 26 38 40 20.

NOUVEAU SERVICE

Assistance taxis
Mathieu MARON
24/24h et 7/7 jours

3 véhicules de 4, 6 et 8places passagers.

De multiples services :

+ MÉDICAL ASSIS +
Hospitalisations – Consultations – Rayons
– Dialyses – Chimio...

TRANSPORT DE COLIS, PLIS
Livraison de courses à domicile

ACCUEIL – DÉPART
Gare & Aéroport

TOURNÉES SPORTIVES
1 voiture pour emmener vos enfants jusqu'à leur club sportif

Adresse : 227, avenue de la Gare - 38290 LA VERPILLIERE

Tél. : 06 74 14 99 88
Fax/répondeur : 04 74 82 45 26
e-mail : assistance.taxis@orange.fr

8 DECEMBRE
Bravo

Bilan positif de l'opération du 8 décembre

La réactivité des commerçants de notre commune n'est plus à démontrer. En décembre dernier, à la demande des adjoints au maire chargés du développement de la vie économique et des fêtes et cérémonies, il a fallu seulement quelques semaines aux commerces vulpilliens pour se mobiliser et offrir à la population une belle fête des Lumières. Au programme : marché de Noël et spectacles de rue.

A noter que le jeu des anomalies de vitrine a rencontré un franc succès auprès des vulpilliens. La remise des lots s'est déroulée durant la cérémonie des voeux du maire à la population le 9 janvier. Les gagnants sont repartis avec un téléviseur écran plat et un ordinateur portable.



De nombreux vulpilliens étaient sous les Halles le 8 décembre dernier

Constitution du nouveau bureau de l'UCAV

Suite à différentes réunions des commerçants, il a été décidé de constituer un nouveau bureau de l'UCAV. Ce changement a impulsé un nouveau dynamisme et traduit une volonté de prendre pleinement part à des manifestations comme le 8 décembre.

Président : M. Thierry Vanel
Vice-président : M. Victor Mauricio
Secrétaires : Mlle Virginie Pereira et Mlle Emilie Charroin
Trésorier : Mme Marie-Hélène Charroin.



Yusuf YAMAN, Adjoint en charge de la Vie Economique yusufyaman@laverpilliere.eu



Un stand bien connu.

QUESTIONNAIRE

ENQUETE DE SATISFACTION DES SERVICES DU CENTRE SOCIAL

Du 19 janvier au 28 février, le centre social municipal Porte Dauphine de La Verpillière vous propose une enquête afin d'étudier vos attentes et vos besoins en termes d'activités.

Nous vous remercions de prendre quelques instants pour répondre à ce questionnaire. Complètement anonyme, réalisé par le Comité d'Animation du Centre Social (habitants, bénévoles, animateurs, élus...), il permettra d'effectuer un premier bilan dans le but de vous apporter une meilleure qualité de service.

Nous vous informons par ailleurs qu'un sondage sera mené concomitamment auprès de la population. Nos sondeurs, facilement reconnaissables grâce à leur badge municipal, viendront vous trouver sur différents lieux stratégiques (sortie des écoles, médiathèque, mairie, centre social, espace culturel) pour recueillir votre avis. Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.

PRESENTATION :

Quartier habité :

Centre ville Riante plaine Autre, précisez :

Sexe :

Féminin Masculin

Age :

18 à 25 ans 26 à 30 ans 31 à 59 ans + de 60 ans

Situation familiale :

Célibataire Marié Concubinage Divorcé Veuf

Taille de la famille :

Pas d'enfant 1 enfant 2 enfants 3 enfants + de 3 : précisez :
âge : âges : âges :âges :

Situation professionnelle :

Etudiant Salarié Recherche d'emploi Retraité Autre

I – LE CENTRE SOCIAL

1- Connaissez-vous le Centre Social ? oui non

Si oui, savez-vous ce qu'il propose ? oui non

2 - Dans l'affirmative, quel regard portez-vous sur ?

Les locaux Satisfaisants Insatisfaisants Que proposez-vous ?

L'accueil Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

Les services (Photocopies, Frappes de CV...) Satisfaisants Insatisfaisants Que proposez-vous ?

Les permanences (Emploi, sociales) Satisfaisantes Insatisfaisantes Que proposez-vous ?

Les activités proposées (scrap, peinture, danse...) Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

L'animation globale (animations de quartiers, pique-nique familial, soirées jeux...) Satisfaisante Insatisfaisante Que proposez-vous ?

Le prêt de salles aux associations Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

3 - Quels services, activités ou permanences souhaiteriez-vous pouvoir trouver au Centre Social et qui n'existent pas ? :

II – LE SECTEUR FAMILLES/ADULTES

Comment évaluez-vous en qualité et en quantité ce qui est proposé ?

1 - Les sorties familiales

Le choix des destinations et des thèmes Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

La durée Une journée Satisfaisant Insatisfaisant

Un week-end Satisfaisant Insatisfaisant

Que proposez-vous ?

Le nombre de places (55 places) ? Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

2 - Les ateliers

Les ateliers créatifs (peinture, sculpture...) Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

Les ateliers cuisines Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

3 – L'accompagnement individuel aux démarches administratives

Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

III – LES CENTRES DE LOISIRS

Comment évaluez-vous en qualité et en quantité ce qui est proposé ?

1 - Les périodes d'ouvertures

Les mercredis Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

Les petites vacances scolaires Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

Les grandes vacances scolaires Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

2 - Les activités proposées

Culturelles (cinéma, musées, concerts pour les ados ...) Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

Loisirs (laser game, bowling, wallabi, parcs...) Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

Sportives (golf, patinoire, lacs, jorky ball...) Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

Educatives (manuelles, cuisine, prévention...) Satisfaisant Insatisfaisant Que proposez-vous ?

3 – Parmi ces propositions, lesquelles vous semblent pertinentes ?

Création de Mini camps oui non Que proposez-vous ?

Développer des chantiers jeunes oui non Que proposez-vous ?

Développer des sorties le week-end oui non Que proposez-vous ?

Autres

Pour conclure, cette enquête, peut-on dire que le Centre Social répond à vos besoins ?

Oui non

Si non pourquoi ?

Le Centre Social vous remercie d'avoir bien voulu répondre à ce questionnaire. Pour nous le retourner, vous avez la possibilité de le déposer aux endroits suivants : Mairie – Centre Social – Espace Culturel – Médiathèque.

Vie scolaire

ENFANCE & EDUCATION

> Petite Enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le pôle Petite Enfance, à savoir le multi accueil – halte garderie Les Petites Frimousses et le R.A.M., Relais Assistantes Maternelles Les Bisous N'Ours, ainsi que les personnels concernés sont intégrés dans la CAPI. Pour le R.A.M., notre référente est Sandrine Ducotterd, Educatrice de Jeunes Enfants, qui a pris ses fonctions au mois de novembre.

Projet d'une micro-crèche :

Comme annoncé précédemment, un projet de micro-crèche est à l'étude pour recevoir 9 berceaux. L'objectif est de rendre cette structure opérationnelle dès l'automne prochain. Nous avons pris une option sur un appartement situé en rez-de-chaussée dans le quartier de Riante Plaine qui sera aménagé en conséquence.

Ce projet permettra de compléter notre multi accueil en attendant la réalisation d'un grand équipement de la "Petite Enfance" en plein cœur de Riante Plaine en partenariat avec la CAPI, la Caisse d'Allocations Familiales de Vienne et le Conseil Général.

Qu'est-ce qu'une micro-crèche ?

La micro-crèche est une structure petite enfance de taille réduite (9 places en accueil simultané) instaurée par un décret de février 2007 pour permettre de répondre rapidement à des besoins d'accueil en crèche. Elle nécessite l'aménagement d'un local, appartement ou maison de 80 à 100 m², disposant d'un espace extérieur, aménageable en cour/jardin. Les allègements des contraintes d'aménagement entraînent une diminution des coûts d'investissements. L'aménagement type comprend :

- une salle d'éveil avec un coin motricité, un coin jeu et un coin calme
- deux chambres pour que chaque enfant ait son lit/couchette
- un bureau – salle du personnel
- une cuisine

Elle peut accueillir simultanément 9 enfants au maximum de 3 mois à 6 ans surtout en accueil régulier, mais aussi en occasionnel, en remplacement d'absences, une 10^{ème} place étant disponible en temps limite pour une situation d'urgence. L'horaire type est 7h30 – 18h30 et l'encadrement est assuré par une équipe pédagogique permanente de 3 professionnels qualifiés sous la responsabilité d'une directrice, Educatrice de Jeunes Enfants ou puéricultrice, qui supervise plusieurs structures.

> Vie scolaire :

Des nouvelles des écoles

- Enseignement de la natation aux élèves des écoles primaires à la piscine de La Verpillière.
Le dossier suit son cours en partenariat avec la conseillère pédagogique de l'inspection

académique et les responsables du service des sports de la CAPI pour que dès le printemps prochain les enfants de 12 classes des cycles II et III des 3 groupes scolaires puissent être accueillis à la piscine à raison de 8 séances par classe, soit deux par semaine, la piscine rouvrant ses portes début mai. Nous l'avons promis à l'occasion de la campagne électorale !

Cantines

Changement de prestataire depuis janvier 2009 (voir article sur ce sujet)

Rappel : chaque cantine a un enseignant référent : Madame Dupont, Directrice pour l'école des Marronniers, Madame Galleri, Directrice pour l'école Jean Jaurès et Madame Leone ou Monsieur Gorin pour l'école Jean Moulin.

Entretien des locaux (voir aussi la rubrique travaux & urbanisme).

Nous essayons de répondre au mieux aux demandes des équipes enseignantes et des parents pour améliorer l'accueil des enfants grâce aux personnels municipaux.

La priorité qui s'impose à nous reste la mise en conformité des locaux quant à la sécurité. L'école Jean Moulin est la première concernée dès cette année avant sa complète restructuration.

Perspectives :

Il est probable qu'une ouverture de classe, voire deux, sera d'actualité à la rentrée 2009. Prévue dès 2008, elle devrait être opérationnelle cette année compte tenu de l'arrivée de nouveaux habitants. Nous étudions avec l'inspection de l'Education Nationale une nouvelle carte scolaire entre les trois groupes scolaires de la commune afin d'assurer un bon équilibre.

Service Minimum d'Accueil (S.M.A.)

La commune a mis en place un Service Minimum d'Accueil dans les écoles selon la loi n°2008-790 du 20 août 2008 entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2008, à l'occasion des jours de grève.

Ecole ouverte :

Le dispositif Ecole Ouverte fonctionne sur une semaine durant les vacances d'hiver : du 16 au 20 février inclus et uniquement le matin de 9h à 12h pour du soutien scolaire. L'Ecole Ouverte concerne les enfants volontaires du CP à la 3^{ème} (inscriptions auprès des écoles et au collège Anne Frank : 04 74 94 29 38) et se déroule au collège. Le dispositif sera reconduit sur la première semaine des vacances de printemps.

Pour en savoir plus sur les ZEP (en fait, les REP)

La Verpillière est en REP (Réseau d'Education Prioritaire) nommée auparavant ZEP (Zone d'Education Prioritaire).

Dans le prochain numéro, nous expliquerons ce qu'apporte un tel classement aux écoles et au collège en terme de moyens et pourquoi la municipalité autant que les équipes enseignantes souhaitent conserver cette spécificité.

A noter :

Programme de la Semaine de l'Environnement organisée en partenariat entre la mairie, les écoles et le collège. Du 28 mars au 3 avril 2009, des actions seront menées sur divers lieux : théâtre forum, exposition, collectes sélectives...Merci à tous, parents et enfants, d'y participer nombreux pour que les nouvelles générations s'imprègnent d'une culture du respect de notre planète.

Les actions liées au Développement Durable au collège en 2008/2009 :

Le club environnement : environ 15 élèves se réunissent tous les mardi de 12h45 à 13h20 avec au programme :
- gestion des élevages (poissons, hamster, phasmes)
- construction de mangeoires et nichoirs pour les oiseaux
- observation des oiseaux
- recherches sur les oiseaux observables dans nos jardins
- surveiller le fonctionnement du tri du papier au collège

- **L'option de 4^{ème}** : 13 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} abordent différents thèmes liés au développement durable :
- l'eau dans le monde
- sortie en vélo le long de la Bourbre et sur la zone d'Ecorcheboeuf : observation du milieu
- fabrication de papier recyclé
- préparation de la semaine du développement durable (atelier papier pour les autres classes du collège, exposition)
- sortie nature au lac de Paladru : observation du milieu et activité voile

Les actions sur tout le collège :

- récupération du papier dans les salles de classes et dans les bureaux : en 6 mois, un conteneur est rempli, soit environ 1 tonne de papier.
- récupération des piles usagées
- préparation de la semaine nationale du développement durable : fabrication de papier, atelier d'écriture de messages liés à l'environnement, exposition de photos au CDI

Proposition : projection de documents vidéo sur les OGM d'un soir, avec à tous, pour un débat (plusieurs dates sont envisagées : lundi 30 mars ou mardi 31 mars vers 20h).

Renseignements au 04 74 94 29 38.



Patrick MATRAY, Agent, en charge de l'Éducation patrickmatray@verpilliere.eu

SPECTACLE

COMEDIE

Presse pipole avec Danièle Gilbert et Olivier Lejeune



La vie des stars vous intéresse. Vous feuilletez chaque semaine les pages des magazines à sensation pour connaître les détails les plus croustillants de la vie privée de votre artiste préféré. La comédie « Presse pipole » est faite pour vous.

Emmenée par d'excellents comédiens, dont Danièle Gilbert et Olivier Lejeune, « presse pipole » satisfera votre appétit de lecteur de presse à scandales :

Vendredi 13 mars, à 20h30 à la Salle des Fêtes

Renseignements et réservations au 04 26 38 40 26.

HUMOUR

Serge Papagalli vous convie à sa table



« Manger pour rien dire » est le nouveau spectacle de Serge Papagalli. Cet artiste parle des choses qui tiennent au cœur et au ventre. La table, la communication, la peur du vide que l'on remplit, les grandes angoisses existentielles et les petites recettes culinaires, l'amitié, la tendresse, l'amour, la côte de boeuf à la braise, les horoscopes, le temps qui passe avec toujours cette envie de rire de tout.

L'artiste se produira seul sur la scène de la Salle des Fêtes vendredi 27 février à 20h30.

Un moment succulent à déguster sans modération.

Renseignements et réservations au 04 26 38 40 26.

CULTURE

Cet hiver, la saison culturelle tient show

Entre humour, comédie, concert et expositions, la programmation culturelle vous tiendra show cet hiver en maintenant la température idéale. Tout commencera avec Serge Papagalli le 27 février pour un spectacle humoristique destiné aux amateurs de bonne chair et de bon goût. L'artiste sera suivi le 13 mars par Danièle Gilbert et Olivier Lejeune qui dévoileront les coulisses de la "presse pipole" dans une comédie menée tambour battant. Les expositions, dépaysantes, proposeront au public les us et coutumes des pays du Maghreb. Quant aux sorcières, elles enfourcheront leur balai pour arriver à bon port, l'Espace Culturel. Et pour fêter le retour des beaux jours avec l'arrivée du printemps, la fête irlandaise aura vocation à réveiller le tigre celtique qui sommeille en vous. Au programme de cette soirée du 20 mars : concert, animations musicales et boissons traditionnelles.

CAPI

MEDIATHEQUE André Malraux

Rencontre/dédicace avec Julien Bousquet, un enfant du pays, pour son livre "Un gamin de la Burbanche"

Installé à La Verpillière depuis plus de 50 ans, Julien Bousquet a marqué de son empreinte l'histoire locale et plus précisément l'histoire économique avec la création de son entreprise, "Les Transports Bousquet". A travers son livre, "Un gamin de La Burbanche", publié à compte d'auteur, il raconte son histoire de vie. Il aborde son destin cruel et douloureux : enfant de l'Assistance publique, il a été séparé de ses frères et soeurs. Son histoire est attachante, authentique. Avec simplicité, poésie et sensibilité, Julien Bousquet évoque son parcours de vie, un parcours semé de souffrances et d'espoirs. Le lecteur suit la démarche de reconstruction affective d'un homme qui va puiser dans la recherche de ses origines l'apaisement et la réconciliation, son identité enfin retrouvée.

Une rencontre avec l'auteur est organisée vendredi 20 mars à 18h30 à la médiathèque. **ENTREE LIBRE.**

EXPOSITIONS

Lumières du Maghreb

Jusqu'au 20 février, l'Espace Culturel vous transporte au Maghreb pour découvrir la civilisation, l'histoire et l'art de vivre du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie.

Des ateliers et des manifestations sont prévus en complément de cette exposition. **ENTREE LIBRE.**

Une exposition de la Bibliothèque Départementale de l'Isère. Renseignements au 04 26 38 40 26.

1, 2, 3... Sorcières

A compter du 23 février jusqu'au 27 mars, l'Espace Culturel vous propose une parenthèse insolite grâce à une exposition sur les sorcières. Qu'elles soient méchantes ou gentilles, les sorcières ont de tous temps hanté l'imaginaire populaire. Source d'inspiration pour de nombreux conteurs et écrivains, ces êtres mystérieux cultivent le secret et éveillent depuis toujours la curiosité des petits comme des grands. **ENTREE LIBRE.**



FETE IRLANDAISE

Le Fête irlandaise est l'événement culturel de ce printemps.

Pour la première fois à La Verpillière, cette fête sera célébrée dans la commune le 20 mars à partir de 20h30 à la Salle des Fêtes. Au cours de cette soirée, de multiples animations seront proposées : de la musique celtique, des danses traditionnelles et des chansons typiques interprétées par le groupe CELTIC HANGOVER. **ENTREE LIBRE** et restauration possible sur place.

Renseignements au 04 26 38 40 26.



TRI SELECTIF

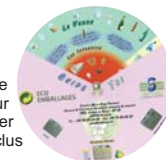
une pratique en réflexion sur la commune

> Le tri sélectif, une pratique en réflexion sur la commune

Une des actions 2009 de la municipalité en matière d'environnement sera de faire procéder à une analyse des résultats obtenus en matière de tri sélectif sur La Verpillière ces dernières années. A partir de cette étude, une réflexion s'engagera et plusieurs scénarios seront envisagés pour remédier à une situation qui affiche des résultats 2008 en régression par rapport à un historique déjà insatisfaisant (cf tableaux ci-dessous, source SMND).

> Le guide du tri, un outil simple et pratique

Durant cette phase d'analyse, il nous a semblé nécessaire de refaire parallèlement le point auprès de chaque foyer verpillien, sur les matières et nature des déchets que nous pouvons trier et vider dans les containers d'apport volontaire. Vous trouverez donc inclus dans ce bulletin, le guide des déchets, édité par le SMND.



> Nettoyage de printemps le samedi 28 mars 2009

La Verpillière s'est associée cette année à l'opération de nettoyage de printemps, pour laquelle elle reçoit le soutien du SMND. Ce dernier fournira gants et chasubles de sécurité aux participants qui se seront préalablement inscrits(1).

Organisée par la municipalité, cette dernière invite toutes celles et ceux - enfants et adultes - qui le souhaitent, à partir à la rencontre de notre "patrimoine vert" et de joindre l'utile à l'agréable en collectant au passage les déchets qui pourraient souiller ces territoires.

Point de rassemblement : le samedi 28 mars à 9h, sur le grand parking, face à la médiathèque où les gants, sacs et chasubles seront distribués. Départ pour les marais et les bois, puis retour vers 13h pour un casse-croûte offert aux participant(e)s.

Vos inscriptions sont nécessaires pour déterminer la logistique, merci de retourner le coupon réponse ci-inclus à la mairie, au centre culturel ou au centre social POUR LE 25 MARS 2009.

Les participant(e)s non inscrits devront prévoir d'apporter leurs effets personnels (gants et chasubles de sécurité).

> A bicyclette...

Il y a quelques mois, les services de la mairie se sont équipés d'un nouveau moyen de transport. Pour des raisons économiques (aucun besoin de carburant), pratiques (circulation facile) et environnementales (aucune énergie polluante), un vélo tous terrains a été acheté afin d'assurer les déplacements intramuros des agents de la commune.

Un petit geste pour l'environnement et un grand pas pour garder la forme.



Frédéric Géhin, Directeur Général des Services de la Ville, donne l'exemple.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



BULLETIN D'INSCRIPTION AU NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2009

NOM : _____ à retourner en mairie

- | | | |
|---|--|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> ADULTES | <input type="checkbox"/> ADOLESCENTS | <input type="checkbox"/> ENFANTS |
| <input type="checkbox"/> Participera au repas | <input type="checkbox"/> Ne participera pas au repas | |

Communiqué de la S.P.A. de Lyon

Aidez les oiseaux à survivre en hiver

En période de grand froid, les oiseaux de nos jardins ont du mal à trouver leur nourriture (insectes, vers de terre, baies sauvages). Leur survie dépend alors uniquement de la bonne volonté des humains. Que vous habitiez en appartement ou en maison, vous pouvez les aider en leur proposant le matin des fruits coupés, notamment pommes et poires, des noix, des noisettes, du riz cuit, des céréales (tournesol et millet principalement) mais aussi des graisses animales non salées telles que beurre, margarine ou saindoux. Riches en lipides, ces aliments leur fournissent l'énergie nécessaire pour lutter contre le froid. Proscrivez tous les aliments salés, le pain, la noix de coco séchée et le riz cru. La S.P.A. vous propose dans ses locaux à Lyon 2ème et au refuge de Brignais, des graines en mélange spécial «oiseaux du ciel», des boules de graisse en filets, prêts à suspendre et des mangeoires.

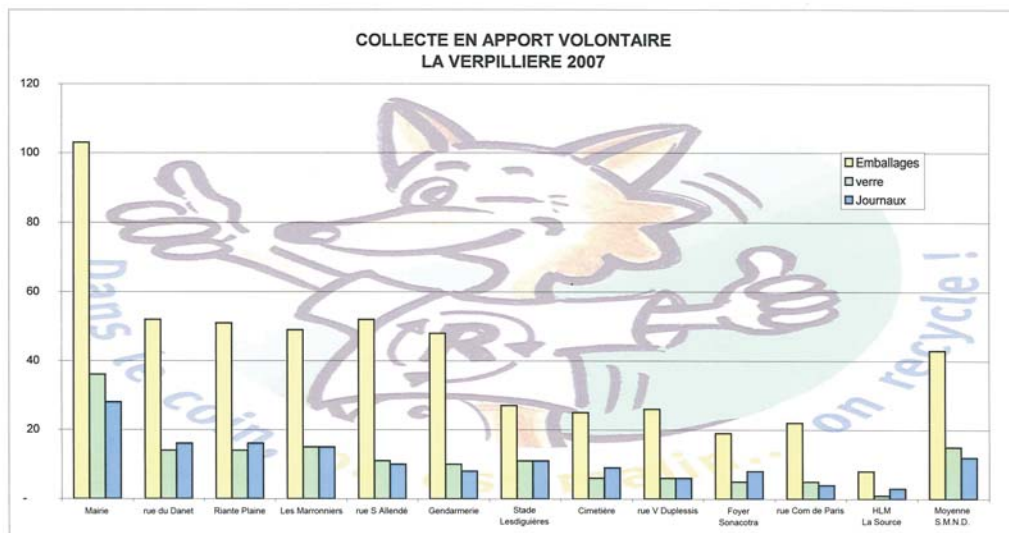
Même en hiver, les oiseaux ont besoin d'eau pour s'abreuver et se baigner, afin d'entretenir l'imperméabilité de leur plumage. Vous pouvez leur présenter une petite coupelle peu profonde d'eau fraîche, que vous renouvellez fréquemment. En cas de gel, ajoutez une goutte d'huile.

Cette saison est l'occasion d'apporter un peu de gaieté sur vos rebords de fenêtres, balcons ou dans vos jardins et d'apprendre à reconnaître les différentes espèces d'oiseaux qui vivent dans nos contrées. Si vous décidez d'aider les oiseaux à l'entrée de l'hiver, vous ne devez pas interrompre le nourrissage en cours de saison car les oiseaux deviennent vite dépendants. En revanche, dès le retour du printemps et des températures plus clémentes, cessez de nourrir les oiseaux pour qu'ils retrouvent leur alimentation traditionnelle et leur autonomie. Pour attirer les oiseaux tout au long de l'année dans votre jardin, pensez à planter des arbres et arbustes à baies et des fleurs qui attirent papillons, abeilles et autres insectes. Privilégiez les haies champêtres composées d'essences locales et évitez l'utilisation d'engrais, de dés herbants ou de produits anti-limaces autres que biologiques dans votre jardin.

S.P.A. de LYON et du SUD-EST
25 quai Jean Moulin - 69002 LYON - tél 04 78 38 71 71
Site internet www.spa-lyon.asso.fr

COLLECTE SELECTIVE EN APPORT VOLONTAIRE NOMBRE DE VIDAGE PAR POINT - LA VERPILLIERE 2007

	Mairie	Rue du Danet	Riante Plaine	Les Marronniers	rue S Allendé	Gendarmerie	Stade Lesdiguières	Cimetière	rue V Duplessis	Foyer Sonacotra	rue Com de Paris	HLM	Moyenne S.M.N.D.
Emballages	103	52	51	49	52	48	27	25	26	19	22	8	43
verre	36	14	14	15	11	10	11	6	6	5	5	1	15
Journaux	28	16	16	15	10	8	11	9	6	8	4	3	12
	167	82	81	79	73	66	49	40	38	32	31	12	70



Environnement

> Le dauphin déménage

La municipalité et les Services Techniques réfléchissent sur le devenir de la fontaine, place du Docteur Ogier. En effet, depuis de nombreuses années, et encore l'an dernier, de nombreux problèmes se sont succédés : pompes défectueuses, bassin qui fuit, plusieurs milliers de litres d'eau gaspillés, etc. Aussi, dans le cadre de l'environnement et du développement durable, les services étudient diverses possibilités : le dauphin pourrait être installé au Jardin de Ville dans le ruisseau situé près de l'aire de jeux.

Quant à la fontaine, plusieurs pistes sont à l'étude mais les problèmes des pompes qui grillent régulièrement et de la pierre qui produit du calcaire posent des problèmes récurrents. A suivre...

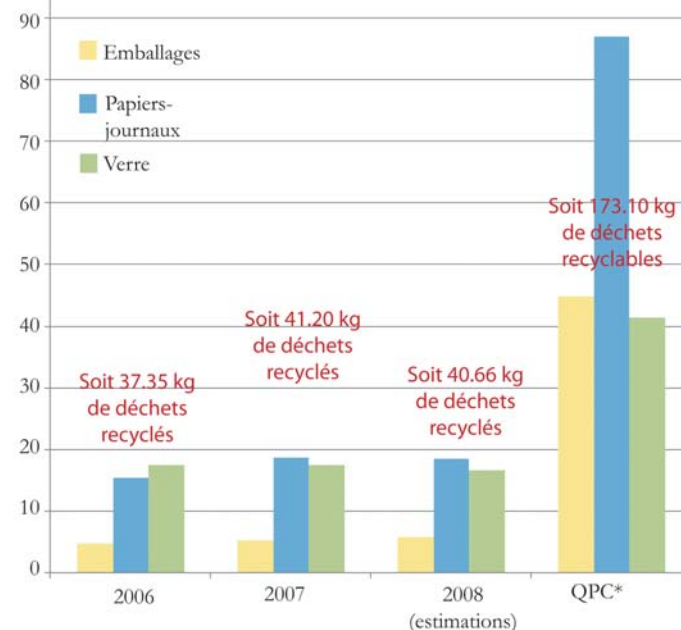
> Poubelles : dernier avertissement

Le ramassage des ordures ménagères a lieu 2 fois par semaine, les lundi et jeudi par les services du SMND. Dans ce cadre, nous demandons à tous les vulpilliens de rentrer impérativement leurs poubelles après ce passage et de ne pas les laisser sur les trottoirs ou dans les rues. A défaut, elles seront confisquées par les services techniques municipaux.

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné est la collectivité qui collecte vos déchets. Ordures ménagères, collecte sélective, le compostage, les déchèteries, notre but est de vous proposer des services adaptés à la bonne gestion de vos déchets.

La collecte sélective :

en kg / habitant



* QPC = Quantités Potentiellement Collectables : quantités émises sur le marché

Seul 23% des déchets potentiellement recyclables sont valorisés via les conteneurs de tri.



Rappel des horaires d'ouverture des déchèteries les plus proches de chez vous :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Villefontaine	13h00 - 18h00	13h00 - 18h00	6h30 - 18h00	13h00 - 18h00	6h30 - 18h00	8h00 - 18h00
St Quentin Fallavier	14h00 - 19h00		14h00 - 19h00		14h00 - 19h00	8h00 - 12h00 14h00 - 18h00
L'Isle d'Abeau	9h00 - 12h00 14h00 - 19h00	14h00 - 19h00	14h00 - 19h00	14h00 - 19h00	9h00 - 12h00 14h00 - 19h00	9h00 - 12h00 14h00 - 19h00

Les déchèteries sont fermées les dimanches et les jours fériés.

Syndicat Mixte Nord Dauphiné - 1180, Chemin de Rajat - BP 25 - 38540 HEYRIEUX
Tél. : 04 78 40 03 30 - smnd@wanadoo.fr

